

# Bulletin municipal

## Décembre 2020

*Le Bateau*  
*Les Baudessous*  
*La Bessardière*  
*Les Blanchards*  
*La Bonnelière*  
*Le Bourg*  
*La Camusetterie*  
*La Carlière*  
*Champagne*  
*La Chardonnière*  
*Chaurais*  
*Choré*  
*La Folie*  
*La Grande Couture*  
*La Grève*  
*La Lochetterie*  
*Mallet*  
*Monteboeuf*  
*Le Plessis*  
*Le Bas Plessis*  
*La Pièce d'Auge*  
*La Rairie*  
*Les Riaux*  
*La Roblinière*  
*Le Grand Roche*  
*Le Petit Roche*  
*Le Soudun*  
*Thais*  
*Varennes*  
*Les Vignes*  
*de Beaumont*



# Editorial

---

Cette année 2020 est marquée par la pandémie et son lot de contraintes et de difficultés pour chacun d'entre nous : le conseil municipal a, malgré tout, pu tenir ses réunions dans une configuration contrainte pour assurer la bonne gestion de la commune.

Les projets en cours ont pu être engagés et finalisés :

- Le jardin du souvenir est en place à l'entrée du cimetière avec la pose d'une pierre permettant les inscriptions funéraires et l'affichage d'un règlement.
- Le chantier de rénovation du logement du presbytère est en cours depuis près de deux mois et devrait être achevé au premier trimestre 2021.
- La parcelle de terrain acquise par la commune à proximité du cimetière a été aménagée et en partie transformée en terrain constructible, verger collectif et réserve foncière.
- Le terrain jouxtant l'atelier DUO a été nettoyé et est disponible pour une implantation artisanale.
- L'église a fait l'objet de travaux de sécurisation électrique et d'illumination du clocher.
- L'horloge de la mairie est en cours de réparation et sera posée avant la fin 2020.
- L'abattage d'un marronnier sur la place est réalisé et deux sujets ont été replantés ainsi que la mise en place de massifs fleuris.
- La mise à jour du site internet de la commune est effective avec les liens disponibles sur les collectivités référentes.

Comme annoncé, des réunions se sont tenues dans les bourgs de Mallet, Choré et Thais pour recueillir les suggestions des habitants en matière d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie. La pièce d'Auge et Champagne feront l'objet de telles réunions dans les prochains mois : merci aux habitants concernés pour leur mobilisation et leur engagement dans ces projets pour l'avenir.

L'année 2021 verra le développement du chantier d'enfouissement des réseaux sur les rues de la vieille croix et des Riolets avec réhabilitation de l'éclairage public, l'élagage de sécurité des trente peupliers italiens de la baignade sera l'autre chantier de l'année 2021.

Cette année sera aussi celle de l'aboutissement de la procédure du PLUI engagée par la Communauté de Communes dont l'enquête publique interviendra au cours du premier semestre 2021 : sa consultation est disponible à la Mairie.

Nos remerciements à Bricomarché pour la fourniture gratuite de 15 chrysanthèmes issus de ses invendus qui nous ont permis de fleurir cimetière, église et calvaires sur la commune.

Cette fin d'année ne sera malheureusement pas marquée par le spectacle de Noël des enfants en fonction du risque de contamination du Covid 19 et des impératifs sécuritaires. Nous procéderons si possible à une distribution à domicile des cadeaux avec les colis des anciens.

Le conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année dans une configuration toute particulière et vous présentons tous nos vœux pour 2021 en vous recommandant toute la prudence dans votre vie familiale et sociale.

**Jean Sécheresse**

# Sommaire

---

- Séances du conseil municipal ..... 4 à 9
- Démographie .....10
- Informations municipales.....11 à 12
- Histoire locale ..... 13 à 15
- Le coin des associations ..... 16 à 32
- Vie pratique..... 33 à 46
- Numéros utiles..... 47

# Séances du Conseil Municipal

## Compte rendu du Conseil Municipal 24/06/2020

**Présents :** Mmes Nadine Canet, Raymonde Gardien, MM. Daniel Champigny, Guy Chaigneau, Guillaume Gommier, Michel Mauduit, François Neuvy, Anthony Perry, Stéphane Poteloin, Jean Sécheresse, Franck Trabach.

Secrétaire de séance : Daniel Champigny

### Vote des taux 2020 :

Hormis la taxe d'habitation qui disparaît, les taux des taxes ont été reconduits :

Foncier Bâti : 7,01

Foncier Non Bâti : 22,33

### Vote du budget prévisionnel 2020 :

Suite aux travaux de la commission des finances, il est proposé de voter le budget prévisionnel 2020 en tenant compte de l'affectation du résultat de l'année précédente selon le tableau suivant :

Fonctionnement			Investissement		
cpté	Dépenses	en Euros	cpté	Dépenses	en Euros
	60 achat	28 900,00	001	Résultat antérieur	13 375,34
	61 Service ext	75 350,00	16	Remb emprunt	20 910,00
	62 Autres services	13 450,00	20	Immo incorporelles	2 500,00
	63 Impôts	2 750,00	23	Travaux	174 200,00
	64 Charges personnel	84 750,00			
	65 Autres charges	31 650,00	21	Matériels et amngt	9 750,00
	66 Charges financières	1 950,00			
	67 Valeurs immo cédées	0,00	211	Achat terrain	6 000,00
	68 Dotation amort	18 000,00	19	plus ou moins values / immo	0,00
	73923 Reversement sur FNGIR	13 069,00			
	sous total	269 869,00		<b>Sous Total exercice</b>	<b>226 735,34</b>
	023 Virt à sect <sup>e</sup> invest	21 255,02		RAR N-1	5 551,64
	022 Dépenses imprévues	2 000,00	020	Dépenses imprévues (Équilibre)	2 495,02
	<b>Total</b>	<b>293 124,02</b>		<b>Résultat</b>	<b>234 782,00</b>
cpté	Recettes	en Euros	cpté	Recettes	en Euros
	64 Remb sur salaire	500,00	001	Résultat antérieur RA	0,00
	70 Produits des services	10 500,00	1068	Besoin de financement BF	18 926,98
	73 Impôts et taxes	83 000,00	10	Rbt FCTVA+ autres 10	29 000,00
	74 Dotations	139 800,00	13	Divers subventions	107 600,00
	75 Revenus immeubles	11 000,00	16	Emprunt	40 000,00
	76 Produits financiers	0,00	19	plus ou moins values	0,00
	77 Produits exceptionnels	0,00	2..		0,00
	79 Autres produits	0,00	28	Amortissements	18 000,00
	sous total	244 800,00		<b>Sous Total exercice</b>	<b>194 600,00</b>
	002 Résultats antérieurs	48 324,02		<b>Sous Total exercice + BF + RA</b>	<b>213 526,98</b>
	<b>Total</b>	<b>293 124,02</b>		021 Virement de sect <sup>e</sup> Fonctiont	21 255,02
				RAR N-1	
				<b>Total</b>	<b>234 782,00</b>

En fonctionnement :

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à un peu plus de de 293 000 €.

En investissement :

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à près de 235 000 €.

Il est prévu de réaliser la réhabilitation d'un des deux logements de l'ancien presbytère.

Le budget est voté à l'unanimité.

#### **Subventions aux associations :**

- Une somme globale a été inscrite au budget. M. le Maire propose que la répartition soit proposée lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

#### **Délégations au maire :**

- Afin d'assurer un fonctionnement fluide et permanent de notre collectivité, le conseil municipal approuve une série de délégations techniques.

#### **Proposition des membres de la Commission Communale des Impôts Directs :**

- M. le Maire expose le rôle de la CCID et le conseil participe à l'élaboration de la liste de ses membres, qui sera proposée à la préfecture, qui en sélectionnera un certain nombre.

#### **Vente de coupe de bois :**

- Sur le secteur de Monteboeuf - la Grève, la commune possède des communaux d'environ 4ha de bois.

Il est proposé de les mettre en vente pour bois de chauffage, par lots, au prix de 13€ le stère.

Renseignements et inscriptions en mairie.

#### **Bail pour l'ancien local du Manillon :**

- Depuis deux ans, l'ancien bar Le Manillon est occupé par des photographes qui l'ont transformé en atelier (développement, agrandissement, ...). Une convention d'occupation du lieu avait été signée.

Afin de pérenniser les rapports entre la commune et les photographes, il est proposé d'établir un bail professionnel. Il aura une durée de 6 ans, au prix de 180€/mois, et les frais de bail (180€) seront partagés entre les parties.

Le principe est adopté.

#### **Réunion extérieure :**

- Syndicat des Eaux de la Région de Fontgombault :

L'assemblée du SERF s'est réunie le 17 juin essentiellement pour présenter son fonctionnement aux nouveaux délégués.

Le Forage de St Hilaire sera opérationnel en 2021.

Recrutement de 4 agents saisonniers pour les relevés de consommation d'eau.

#### **Questions et infos diverses :**

- Relogement du locataire actuel au N°16 place des Marronniers pendant les travaux du logement du presbytère : plusieurs solutions sont évoquées. M. le maire se charge de négocier la meilleure pour chacun.

Le tarif du loyer futur sera déterminé définitivement lorsque nous aurons une vision plus précise de l'ensemble des recettes (attente de réponse pour certaines subventions).

- Aménagement terrain du cimetière : entretien du passage et taille de la haie.

- Commission voirie le samedi 25 juillet 9h

- Commission économique et sociale le jeudi 2 juillet à 20h30

- Commission aménagement cadre de vie le mercredi 1<sup>er</sup> juillet à 19h30

---

## Compte rendu du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

**Etaient présents** : Mmes Gardien Raymonde, Canet Nadine et MM. Champigny Daniel, Chaigneau Guy, Mauduit Michel, Neuvy François, Sécheresse Jean, Perry Anthony.

**Excusés** : MM. Poteloin Stéphane et Trabach Franck

**Représenté** : M. Gommier Guillaume par Sécheresse Jean

Secrétaire de séance : Neuvy François

Compte rendu de la réunion du 24 juin 2020 approuvé à l'unanimité.

### Election des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020

Après désignation du bureau : Président, le Maire, secrétaire de séance, les deux plus âgés et les deux plus jeunes conseillers, il est procédé au vote à bulletin secret.

Sont élus :

Délégué titulaire : M. Jean sécheresse - 9 voix

Délégués suppléants : Mme Gardien Raymonde, MM. Champigny Daniel et Neuvy François - 9 voix

### Compte rendu des commissions communales

#### - Aménagement cadre de vie

Monsieur Sécheresse présente au Conseil Municipal les différents aménagements prévus lors de la réunion : mise en place de panneaux signalétiques interdisant la circulation sur les aires de loisirs, installation de plots à la baignade, nettoyage de terrains (verger près du cimetière, terrain près de l'Atelier Duo et terrain à côté de l'atelier pour dépôt de cailloux), délimitation terrain par un grillage entre la commune et M. Bourbon à l'ancienne école, abattage d'arbres (marronnier, 2 autres dans le jardin de la cure), mise en place de panneaux du circuit des Gabelous et à la Pièce d'Auge par le PNR. Il est prévu une visite des hameaux de Mallet, Thais et Choré en septembre.

#### - Economique et sociale

Fête de Noël : la fête de Noël est maintenue, les dates pressenties sont soit le 13 soit le 20 décembre.

Colis des personnes âgées et du personnel : il est envisagé de confectionner des colis avec les produits locaux en fonction du budget.

### Compte rendu des commissions extra-communales

#### - Syndicat de gestion du collège

Monsieur Hervo, seul candidat est réélu président du Syndicat. Le comité syndical a voté à l'unanimité le compte administratif 2019, le compte de gestion 2019 et le budget primitif 2020. Pour l'année 2020, la participation communale s'élève à 10€/enfant. Pour Néons, 13 élèves donc une participation de 130 €. Une demande a été faite pour faire participer les communes non adhérentes mais ayant des enfants au collège. A la rentrée 2020-2021 il y aura 8 classes au collège.

#### - Ramassage scolaire

Election d'un nouveau bureau : Présidente, Mme Davailaud, vice-présidente, Mme Nuyttens.

Point sur les circuits : une demande de création de point d'arrêt devra être étudiée à La Carlière si les conditions de création sont respectées : distance de 2 km avec le point le plus proche et au moins 2 enfants desservis.

#### - Conseil d'école

Prévision des effectifs pour la rentrée 2020-2021 :

- PS : 8
- MS : 13
- GS : 14
- CP : 17
- CE1 : 19
- CE2 : 12
- CM1 : 19

- CM2 : 20

Discussion sur la réouverture de l'école après la période de confinement. Incompréhension des parents sur de la décision de la commune de Tournon Saint Martin de ne pas rouvrir l'école le 11 mai.

### **Désignation des délégués aux organismes extérieurs**

Monsieur le Maire fait lecture du courrier adressé par la Préfecture demandant le retrait de la délibération du 24 juin 2020 qui fait état de l'élection des délégués à la communauté de communes Brenne Val de Creuse. Or, ces délégués sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal défini lors de la réunion d'installation de celui-ci (article L.273-11 du code électoral). Monsieur le Maire est délégué titulaire et le délégué suppléant est le 1<sup>er</sup> adjoint. Monsieur le Maire donnant sa démission auprès de la communauté de communes, le 1<sup>er</sup> adjoint sera délégué titulaire.

### **Délibération pour la vente de tuyau de busage**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de vendre des tuyaux de busage aux habitants de Néons au prix de 12 € HT soit 14,40 € TTC.

### **Rapport d'activité de la communauté de communes 2019**

Un exemplaire est présenté, il est à disposition à la Mairie pour consultation. S'il y a des questions Monsieur Champigny y répondra.

### **Rapport 2019 sur le prix et la qualité du service du Syndicat des Eaux de Fontgombault**

En 2019 la consommation d'eau est en baisse de 11%. Plusieurs travaux ont été réalisés. Les fuites d'eau sur l'année 2019 représentent 27 821 m<sup>3</sup>.

### **Délibération pour la subvention « une commune un logement »**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de demander auprès du département la subvention « une commune un logement 2020 » afin d'aider au financement de la rénovation du logement situé 16 Place des Marronniers pour une surface de 100m<sup>2</sup>.

### **Questions diverses**

- Situation budgétaire au 30 juin : au compte 60633 « fournitures de voirie » les crédits budgétaires prévus sont dépassés il faudra limiter les achats.

Séance levée à 22h15.

---

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 9 septembre 2020**

**Etaient présents** : Mme Gardien Raymonde et MM. Chaigneau Guy, Champigny Daniel, Gommier Guillaume, Mauduit Michel, Neuvy François, Perry Anthony, Sécheresse Jean, Trabach Franck.

**Excusés** : Mme Canet Nadine qui donne pouvoir à M. Anthony PERRY et M. Poteloin Stéphane.

**Secrétaire de séance** : M. Chaigneau Guy

Compte rendu de la réunion du 10 juillet 2020 approuvé à l'unanimité.

### **Réunions extérieures**

- **SERF - Syndicat des Eaux de Fontgombault** (le 27/07/2020)

Elections :

Président : M. Jean-Pierre Darreau réélu

1er Vice-Président : M. Christian Denis

2ème Vice-Présidente : Mme Marie-Françoise Brault

- **SYMCTOM – Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères** (le 22/07/2020)

Elections :

Président : M. Michel Liaudois

1er Vice-Président : M. Laurent Laroche

- La nouvelle déchetterie du Blanc, route de Mérigny, devrait ouvrir début 2021.
- La redevance incitative sera effective en 2022/2023 basée sur le principe du « Pollueur, Payeur »

#### - CDC – Communauté de Communes Brenne Val de Creuse

Président : M. Claude Mériot

Elections de 7 vice-présidents

#### - SDEI – Syndicat Départemental d'Energie de l'Indre

Président : M. Jean-Louis Camus

Elections des délégués titulaires et suppléants

### **Point sur la situation budgétaire**

M. le Maire présente au conseil municipal la situation des dépenses de fonctionnement au 31/08.

### **Analyse des devis**

- Devis pour l'église de Mickael Hervouet :

Mise en sécurité électricité : 1 331,62 € TTC et éclairage : 1 835,46 € TTC.

(L'Association Touristique prendra à sa charge l'éclairage du retable dans le cadre de la valorisation du Patrimoine)

- Devis pour la réparation de l'horloge de la Mairie de Bodet : 2 495,64 € TTC.

### **Bilan des travaux de voirie**

Les travaux de curage des fossés suivants vus par la commission ont été réalisés :

- Fossés de la route qui descend à la baignade
- Fossés de la Bonnelière
- Fossé de la route des Bois
- Fossé de la route de Thais à la Bessardière et de ce lieu-dit
- Fossé dans le champ de Monsieur Liaudois au Petit Roche

Plateforme communale de stockage de cailloux située à côté du cimetière : travaux réalisés

Plateforme à côté de l'atelier Duo : les cailloux ont été enlevés et de la terre végétale a été écartée dans ce terrain.

### **Travaux à venir**

- Route de la Grève : un devis sera demandé à l'entreprise Réparoute afin de voir s'il est possible de boucher les trous de cette voie communale. Les travaux seront budgétés sur le budget 2021.
- Chemin en bas de Roche : voir pour refaire le virage
- La Carrière : curage des fossés

### **Préparation réunion coupe de bois des communaux**

La commission composée de Guy Chaigneau, Stéphane Poteloin et François Neuvy est passée voir les limites et le bois à abattre.

### **Préparation réunion enfouissement des réseaux**

Réunion le 29/10 à 14h30 pour synchronisation de l'enfouissement des différents réseaux rue de la vieille croix.

### **Point sur la vente des terrains et le bail Manillon**

- Vente des terrains à construire : en attente de la publicité foncière des hypothèques
- Le bail du Manillon pour les photographes est signé.

### **Elagage des peupliers et abattage du marronnier**

Des devis ont été demandés à M. Goizel, M. Venault et Bois Energie Sud-Touraine.

### **Monument du jardin du souvenir**

La stèle en pierre est en place, la plaque a été posée par l'entreprise DAGO.

Mme Raymonde GARDIEN fait lecture d'une proposition de règlement intérieur du jardin du souvenir pour affichage au cimetière. Il reste à définir la matière des plaques.  
Préparation à venir du règlement du cimetière.

**Commission pour le suivi des travaux de l'ancien presbytère :**

Jean Sécheresse, Anthony Perry, Daniel Champigny, François Neuvy, Guy Chaigneau et Michel Mauduit.

**Questions diverses :**

- Point sur la mise en place des étagères de la salle d'archives :  
Devis étagères salle d'archives de Manutan 1 072,82 € TTC. Vérifier la capacité du poids de charge du plancher.
- Désignation d'un représentant à l'A.T.D 36 (Agence Technique Départementale) : Daniel Champigny

Prochaine réunion le 21/10/2020.

Réunion de la commission économique et sociale le 23/09/2020.

Fin de la réunion 22h20.

---

**Les colis pour les personnes de plus de 70 ans  
et les cadeaux de Noël pour les enfants,  
offerts par la Municipalité  
seront distribués  
à partir du samedi 12 décembre.**

---

# Démographie

---

## Naissances

- Manon LALOT le 4 juin
- Mélyo MEURANT le 23 août



Félicitations aux heureux parents  
et plein de bonnes choses aux nouveaux nés.

## Décès

- Maurice NATUREL le 9 avril



Condoléances aux familles.



## **Location de la Salle des Fêtes**

### **Tarifs :**

Location de la salle vin d'honneur :	50 €
Location de la salle week-end :	160 €
Location cuisine :	35 €
Location vaisselle :	25 €

*Les habitants de la Commune bénéficient d'un abattement de 30% sur le prix de la location de la salle, de la cuisine et de la vaisselle.*

Forfait chauffage week-end :	60 €
Forfait chauffage vin d'honneur :	40 €

### **Tarifs de concession de terrain dans le cimetière**

- Concession Trentenaire : 35 € le m<sup>2</sup>
- Concession Cinquantenaire : 50 € le m<sup>2</sup>

### **Tarifs concession Cavurne**

- Cavurne quinze ans : 75 €
- Cavurne trente ans : 150 €

# Histoire locale

---

## Le curé Mélaïne Guyonnet : un drôle de citoyen sous la Révolution

Pendant la Révolution, en 1790, dans le diocèse de Poitiers, 200 curés refusèrent de prêter serment à la constitution civile du clergé, environ 500, jurèrent, devenant ainsi des fonctionnaires publics, mais beaucoup se rétractèrent peu après

A Néons, l'abbé Guyonnet, vicaire puis curé de Néons depuis 1763, prête serment en ces termes:

« *Citoyen préfet,*

*Mon entretien étant d'exercer les fonctions de mon ministère dans la commune de Néons, j'ai l'honneur de vous adresser le serment que je suis tenu de faire en vos mains conformément à l'article 7 de la loi du 18 Germinal.*

*Je jure et promets à Dieu sur les Saints Evangiles de garder obéissance et fidélité au gouvernement établi par la Constitution de la République Française. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'utiliser aucune ligue, soit au dedans soit au dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique et si, en ma paroisse ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'Etat, je le ferai savoir au gouvernement.*

*Je renouvellerai, citoyen Préfet, ce serment entre vos mains lorsqu'il en sera besoin. »*  
GUYONNET curé de Néons.

Le 2 Novembre 1792, le curé Guyonnet est nommé officier civil et membre du conseil municipal :

« *La tenue des registres d'Etat civil et des procès verbaux des délibérations de la commune posent quelques problèmes dans la mesure où aucun habitant résidant de la commune ne sait écrire en dehors du curé Monsieur Guyonnet : les édiles municipaux demandent donc au prêtre de devenir officier communal. »*

Il démissionne un mois après :

« *Aujourd'hui 23 Novembre 1792, l'an 1er de la République Française, le maire, les officiers municipaux, le conseil général de la paroisse de St Vincent de Néons assemblés dans le lieu de ses séances ordinaires, le citoyen Guyonnet curé de cette paroisse nous a représenté qu'ayant été nommé le deux du présent mois, officier de notre corps municipal, il ne peut occuper cette place, les décrets de l'assemblée nationale sont contraires, qu'ayant été légalement nommé le même jour officier*

*public, a représenté qu'il ne peut occuper cette place à cause qu'il la croit en surcharge avec celle de curé et de son âge, c'est pourquoi il nous a requis qu'il ne soit plus compris pour la première place d'officier municipal, d'être légalement déchargé de la place d'officier public, ce que nous lui avons octroyé et nous avons nommé dans le corps général au lieu et place de Louis Mériot »*

Peu après, sous l'influence d'André Hubert Fournet curé de Saint-Pierre de Maillé, le curé Guyonnet se rétracte de son serment et exerce son ministère en cachette, mais en tant que prêtre insermenté.

Le 1er février 1798, il déclara aux administrateurs du canton de Tournon :

« *Ne plus vouloir exercer aucune fonction que d'ailleurs je ne les exerce plus depuis longtemps. Je me refuse à faire le serment demandé. Je déclare refuser ce serment avec d'autant plus de raison que je ne reçois plus aucun traitement de la Nation et ne veux plus en recevoir ».*

Trois jours plus tard, le commissaire Bonneuil instruit les dirigeants départementaux de la conduite de Mélaïne Guyonnet :

*« Citoyens – Je vous fais passer cy-jointe, la déclaration du citoyen Guyonnet, ex-ministre du culte à Néon et vous annoncer ne pas être un vrai républicain. Je vous prévient que cet homme est un fanatique de la première force ; j'ai ouï dire qu'il disait la messe dans sa maison et qu'il allait dans les campagnes faire des premières communions, dire des messes et confesser Salut et fraternité ».*

Au mois d'août, la situation est identique :

*« Le citoyen Mélaine Guyonnet, demeurant en la cy-devant cure de Néons, a tellement fanatisé et entêté ses paroissiens, qu'ils le nourrissent sans rien faire, quoi qu'ils n'aient aucune ressource.*

*J'ai appris cependant qu'il allait faire faire des premières communions et y chanter ensuite les vêpres, sans doute qu'il y dit la messe. En lui faisant des reproches, il me l'a avoué devant le président de l'administration municipale. J'ai appris aussi que sa conduite dans plusieurs cas était faite pour donner des inquiétudes à ces habitants de campagne. Il ne veut point officier dans la cy-devant église, mais il officie dans sa chambre et ailleurs ».*

Mélaine Guyonnet demeurait à la cure de Néons, qu'il avait acquise, lors de sa vente comme bien national sous le pseudonyme de René d'Espagne. C'était d'ailleurs lui qui l'avait fait édifier ainsi que la sacristie, avec ses propres fonds. On peut toujours lire, au-dessus de la porte d'entrée, l'inscription commémorant sa construction en 1783.

Un mandat d'arrêt fut lancé contre lui, en novembre 1798. Il y était accusé d'avoir rétracté le serment constitutionnel. Un arrêté du 18 frimaire An VII (18 décembre 1798) le condamna à la déportation. On le rechercha vainement, tant dans le département de l'Indre que dans celui de la Vienne. On publia son signalement :

*« Mélaine Guyonnet, ex-prêtre et curé de la commune de Néons, 59 ans, taille 5 pieds, cheveux et sourcils très gris, presque blanc, yeux gris, nez gros et large, bouche grande, menton rond, front très découvert et visage assez plein et très coloré ».*

Protégé par la population, il réussit à échapper aux recherches.

Caché dans la commune de Vicq, il se rendait fréquemment la nuit à Néons pour présider des cérémonies. Une tradition orale rapporte qu'il célébra des offices (messes, baptêmes, communions, mariages) dans des granges à Champagne, la Bonnelière, Jaumangé, Roche. Finalement, les autorités locales fermèrent les yeux sur ses activités.

Son influence va grandissant dans la région et pendant plusieurs années il officiera dans le secret, non seulement à Néons mais aussi à Lurais, Angles, St Pierre de Maillé, La Roche Posay et même Coussay les Bois pour y célébrer mariages, baptêmes et donner les derniers sacrements.

Monsieur Guyonnet, d'après le grand père de M. Dargenton, qui a servi dès l'âge de 18 ans dans les armées de Napoléon 1, a dit la messe à la Bonnelière dans une grange et poursuivi par les gens d'armes, il a été caché sous un gros tas de paille. Les gendarmes ont enlevé presque toutes les gerbes du tas de paille et ils se sont lassés au moment de le découvrir; ils n'avaient plus que quelques bottes de pailles à enlever.

A Champagne dans la grange des dîmes appartenant maintenant à Monsieur Rebic (1930), pendant la Révolution, il y a dit la messe et y a fait faire la 1ère communion à des enfants en cachette. Au Grand Roche, on dit que Monsieur Guyonnet y a dit la messe et fait mariage.

**À Néons**, Mélaine Guyonnet conserva son église comme desservant. Il décède le 23 mars 1809, à 73 ans, dans la maison curiale qu'il avait acquise. La succursale restera vacante jusqu'en 1825 et sera desservie pendant ce laps de temps, par le curé de Tournon.

Par testament enregistré devant les notaires impériaux de Tournon, Chapt et Venault, Mélaine Guyonnet, desservant de Néons, lègue à la fabrique de sa paroisse avec jouissance viagère à la Dame Masson Delisle qu'il avait recueillie, le presbytère construit à ses frais et racheté deux fois lorsqu'il fut vendu comme bien national afin de le conserver.

*« Il se compose d'un grand salon ou chambre basse avec un placard, d'une autre chambre*

*basse et au bout de cette chambre deux autres chambres moins grandes ou cabinets, d'une cuisine, d'une cave et d'un grenier. Le presbytère n'a pas de chambre haute, sa cour ne le referme pas d'un bout à l'autre, ce qui est un grand inconvénient pour le prêtre, le jardin devrait être entouré de murs et il ne l'est pas ; les servitudes sont une écurie, une grange et un jardin de 25 ares. »*

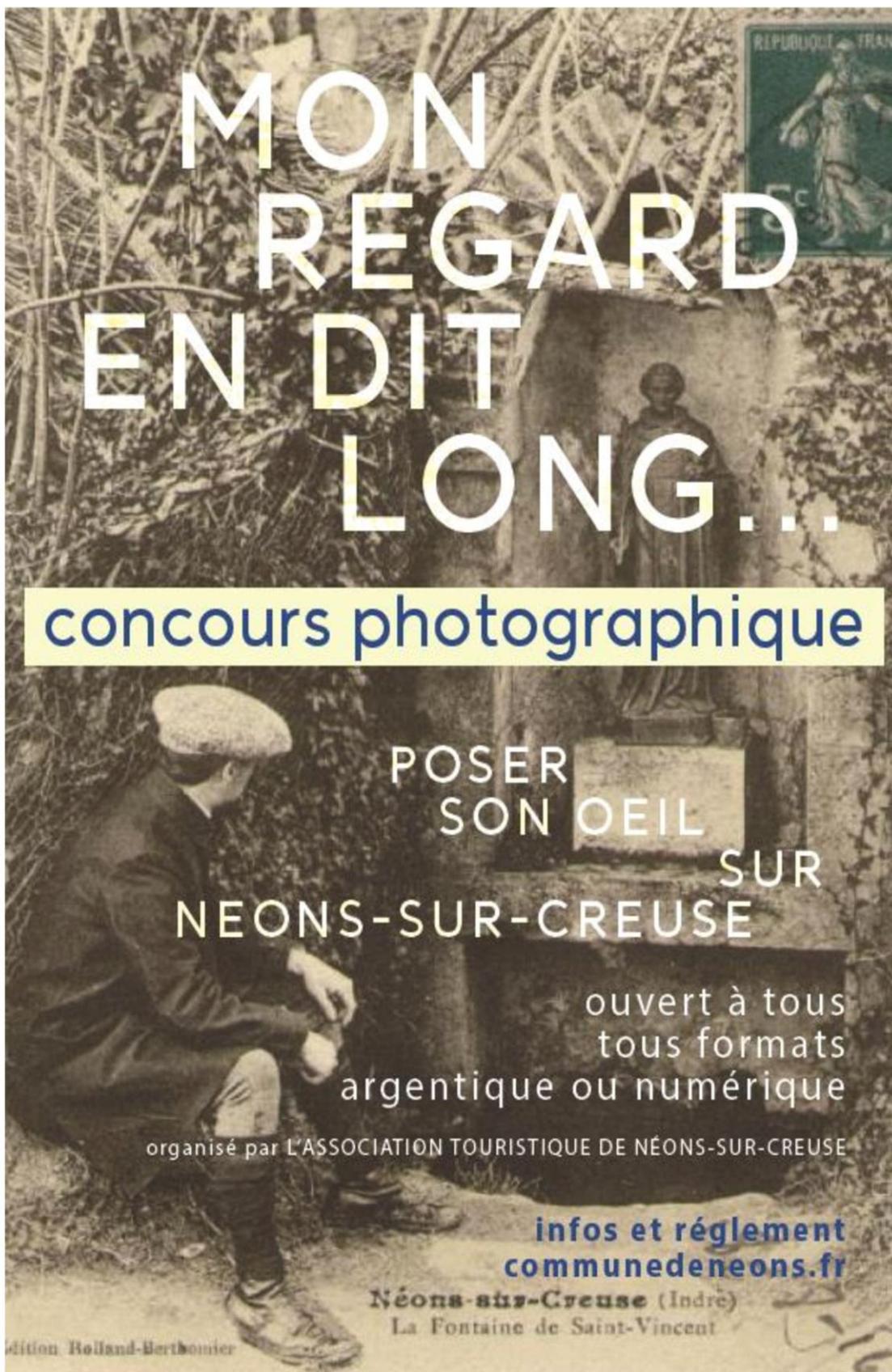
### **Testament par monsieur Melaine Guyonnet - 11 avril 1809**

M. Melaine Guyonnet, prêtre desservant la succursale de Néon, demeurant au bourg de la commune du dit-lieu, lequel était malade de corps mais sain d'esprit ainsy qu'il est apparu au dit notaire et aux témoins cy dessus établis a dicté au dit notaire en présence des quatre témoins son testament ainsy qu'il suit :

*« ... Je donne et lègue pour le présent mon dit testament à la dite dame Marie-Marguerite Catherine Masson Delisles la jouissance viagère de la maison que j'habite et qui m'appartient au bourg de la ditte commune de Néon, et de ses dépendances étant situé près le bourg de la ditte commune pour par elle en jouir son temps vivant comme tout usufruitière doit faire.*

*Je donne et lègue par le même présent mon testament à la fabrique de la même commune de Néon la propriété pleine et entière de ma ditte maison et dépendances sise au dit bourg de la commune de Néons d'en laisser jouir viagèrement la ditte dame Masson Delisles et de l'entretenir pendant la ditte jouissance de toutes réparations je prie la ditte fabrique de Néon de consacrer après le décès de la ditte dame Masson Delisles au logement du desservant la succursale de la ditte commune la maison que je lègue à la ditte fabrique en toute propriété. Mon intention ayant pour but principal le logement du dit desservant. J'institue pour exécuteur de mon dit testament, les personnes de Monsieur Jacques Boirivier, propriétaire demeurant au lieu de Roche, commune de Néon et de Monsieur René de Régis aussy propriétaire demeurant au lieu du Plessis ditte commune, lesquels j'invite d'en prendre la peine et charge. »*

# Le coin des associations



**MON  
REGARD  
EN DIT  
LONG...**

**concours photographique**

**POSER  
SON OEIL  
SUR  
NEONS-SUR-CREUSE**

ouvert à tous  
tous formats  
argentique ou numérique

organisé par L'ASSOCIATION TOURISTIQUE DE NÉONS-SUR-CREUSE

**infos et règlement  
communedeneons.fr**

Néons-sur-Creuse (Indre)  
La Fontaine de Saint-Vincent

édition Rolland-Berthomier

Association touristique de Néons sur Creuse  
Siège : Mairie. Place des marronniers. 36220. Néons sur Creuse  
Tél. 02.54.37.53.56 – SIREN 400750683

# ASSOCIATION TOURISTIQUE

## ASSOCIATION TOURISTIQUE

### Exposition / Concours photos « mon regard en dit long » Association Touristique de Néons sur Creuse 2020 / 2021

#### **L'Association Touristique de Néons sur Creuse ..... une longue histoire :**

Créée en 1980, elle a pour objet « la promotion du tourisme dans la région de Néons sur Creuse, l'animation ou la réalisation d'activités culturelles, touristiques, de villégiature ou de loisirs, et toute autre activité se rapportant à l'objet de l'Association »

Pendant une dizaine d'années elle a organisé essentiellement des animations (méchouis, rallyes pédestres, à vélo, à cheval... déguisés... concours divers...) autour de la Fête du village le 15 Août.

En 1994, après quelques années de mise en sommeil, et forte de nouveaux membres dynamiques, elle reprend ses activités sur trois plans : animation, environnement et communication.

Elle réalisera sur une période de 14 ans et chaque année, une à deux brocantes, deux à cinq concerts, deux à trois conférences, un festival de la moto rétro, le suivi du balisage des chemins de randonnée, le fleurissement du territoire, la recherche, le dépouillement et le traitement des documents du patrimoine archéologique et historique de la commune (archives, documents écrits, photos anciennes) pour des expositions... enfin l'édition des premières « Chroniques historiques de la commune de Saint Vincent de Néons ».

A partir de 2008, elle organise une animation autour du four banal dans le jardin de la cure : cuisson et vente de pain, de juin à septembre le dimanche matin tous les quinze jours, mais ses activités se portent essentiellement sur la poursuite de la mise en valeur du patrimoine archéologique et historique de Néons sur Creuse ainsi que sur les quatre autres communes du tournois : Tournon-Saint-Martin, Tournon-Saint-Pierre, Lurais, Preuilly-la-Ville. Elle a édité ainsi :

En 2013 « Histoire du Pays tournois » écrit par Michel Plaud et parrainé par le PNR Brenne ;

En 2014 « Quand la Brenne était romaine » de Gérard Coulon (réédition du livre épuisé) ;

En 2019 « Chroniques Historiques de la Commune de Saint Vincent de Néons » version complétée et illustrée par de nombreux documents et iconographies ; à cette occasion, l'Association Touristique a organisé dans les locaux de l'ancienne école, une exposition de photographies rassemblant quelques professionnels proches de Néons ( Jean Pierre LENFANT, Jean Gilles et Marie BAILLET , Jean Denis ROBERT, Thomas PAQUET, Francis LAUTARD) qui ont prêté quelques uns de leurs tirages pour soutenir la présentation du livre.

En 2019 dans chacune des cinq communes du tournois, création de cinquante panneaux d'interprétation du patrimoine, implantés selon un circuit accessible sur un plan à proximité des mairies. Les cinq circuits faisant l'objet d'un livret format A4 en vente dans les mairies.

Cette année, l'Association Touristique a décidé d'organiser un concours photos « mon regard en dit long », parrainé par les deux photographes professionnels implantés à Néons Jean Denis Robert et Thomas Paquet :  **dans la continuité de la mise en valeur du patrimoine par l'image, après les photos anciennes, les représentations actuelles du territoire, le regard des amateurs mis en valeur par le regard des professionnels.**

Septembre 2020 : Anne Marie Vèzes Présidente de l'Association Touristique

Association touristique de Néons sur Creuse  
Siège : Mairie. Place des marronniers. 36220. Néons sur Creuse  
Tél. 02.54.37.53.56 – SIREN 400750683

# ASSOCIATION TOURISTIQUE

## ASSOCIATION TOURISTIQUE

Mardi 3 novembre 2020

Au mois de juin cette année un nouveau mobilier urbain est apparu sur la terrasse de l'ex « Manillon ». Non, ce n'est pas la table de pique-nique que notre cantonnier avait installée là, mais la petite boîte sur pied juste à côté :



(Wikipédia)

« Une microbibliothèque, appelée aussi boîte à livres, boîte à lire ou bibliothèque participative, offre des livres que les amateurs, quelques fois des passants ou des touristes, sont invités à prendre ou à y laisser selon une démarche d'échange. Il n'y a aucun frais d'abonnement et donc aucune attente de retour des livres empruntés, l'accès étant libre à toute personne adulte ou enfant ».

Le mouvement est né dans les années 1990 en Allemagne et les microbibliothèques ont été installées un peu partout (structures publiques, centres commerciaux, petits commerces, places et jardins publics...). Elles sont financées par toutes sortes d'organisations : particuliers, fondations, associations, conseil généraux....

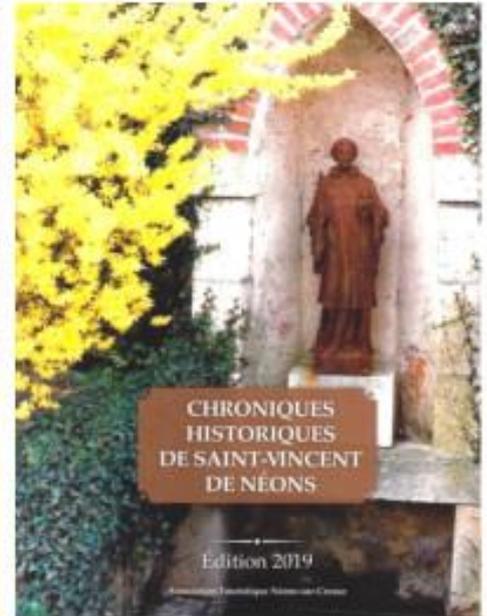
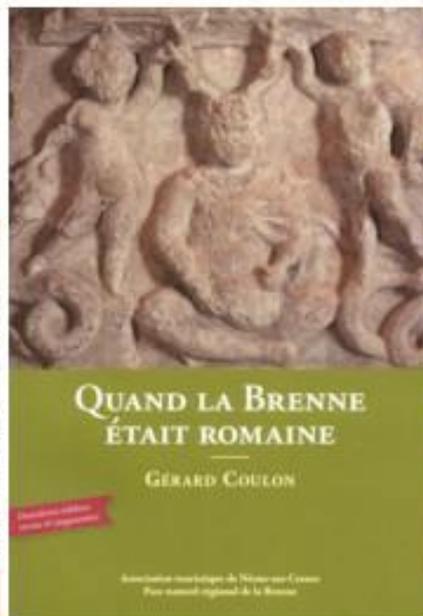
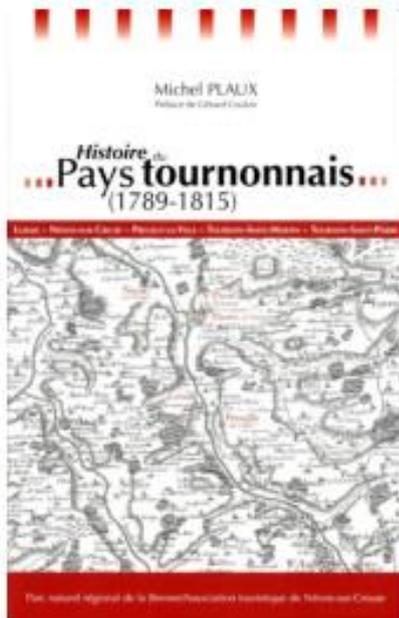
L'Association Touristique, parmi ses activités, a été heureuse de vous offrir la vôtre, fabriquée par l'Atelier Duo, et depuis qu'elle est installée, au vu de son contenu qui se vide puis se remplit sans discontinuer, elle semble répondre à une réelle demande.

Par ailleurs, l'Association Touristique a financé l'éclairage du Retable de notre église par un bandeau LED, afin de mieux le mettre en valeur.

Association touristique de Néons sur Creuse  
Siège : Mairie. Place des marronniers. 36220. Néons sur Creuse  
Tél. 02.54.37.53.56 – SIREN 400750683

# ASSOCIATION TOURISTIQUE

## ASSOCIATION TOURISTIQUE



**Les éditions de l'Association Touristique de Néons sur Creuse  
En vente à la mairie de Néons sur Creuse**

Comit 

Municipal

d'Animation

Mairie  
1 Place des Marronniers  
36220 N ons sur Creuse

##  volutions au sein du CMA

En juin 2020 avait lieu l'Assembl e G n rale du CMA. Les comptes et rapports ont  t  vot s   l'unanimit .

Comme l' quipe dirigeante l'avait annonc  pr alablement, elle a maintenu le souhait de ne pas se repr senter.

Un d bat a  t  lanc  et un certain nombre de questions ont  t  soulev es.

Afin de se donner un temps de r flexion pour envisager l'avenir de l'association, il a  t  convenu de se revoir   la rentr e.

Nous nous sommes donc retrouv s le 21/09/2020 pour prendre des d cisions.

Apr s d bat, il a  t  propos  que l'association maintienne un fonctionnement r duit (participation   l'Arbre de No l municipal, distribution des  ufs de P ques) mais puisse accueillir d' ventuelles suggestions qui pourraient arriver. La structure reste donc ouverte aux projets d'animation que chaque habitant souhaiterait mener.

De plus, mandat a  t  donn  aux futurs dirigeants de r fl chir   une  volution des statuts permettant un fonctionnement de l'association plus proche de la r alit  actuelle.

Dans ce cadre, ont  t  d sign s   l'unanimit  des membres repr sent s :

Daniel Champigny, pr sident  
Guillaume Gommier, secr taire  
Guy Chaigneau, tr sorier  
Fran ois Neuvy  
Jean S cheresse

Nous souhaitons ici, remercier l' quipe pr c dente, qui, sous la pr sidence de Patricia Tranchant, a su dynamiser l'association pour cr er de multiples activit s tourn es vers nos plus jeunes, vers nos a n s, vers les familles, et toujours dans la joie et la bonne humeur.

Merci   tous.



Association  
Culture  
Et  
Loisirs

3, place des Marronniers  
36220 NÉONS SUR CREUSE

Toujours captivée par l'animation culturelle du territoire, l'ACEL réussit à préserver un collectif de nombreux participants autour de ses activités : théâtre, lecture, ...

Malgré une année 2020 très particulière, nous essayons de maintenir nos projets qui se décalent avec l'évènement.

Pour 2021 nous espérons :

- ... présenter à Néons, "Nonchalante Indochine", pièce de Benoit Marbot qui a été jouée au Blanc en début d'année.
- ... préparer et présenter des lectures sur le thème : "Relire le monde", à la médiathèque du Blanc dans le cadre de la "Nuit de la lecture".
- ... préparer et présenter "Trois chapeaux claques", pièce de Miguel Mihura qui met en scène une bonne douzaine de comédiens.
- ... proposer aux jeunes comédiens qui, depuis quelques années, nous ont rejoints sur les planches, de bénéficier de formation théâtrale sous forme d'atelier animé par un professionnel.
- ... préparer "Un air de famille", pièce d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri.

Nous avons l'habitude d'organiser le festival "Néons sur scène" le weekend du 15 août des années impaires mais en 2021 nous laisserons la place à Animanéons et "La fête de la Marionnette" qui n'a pu avoir lieu cette année.

Notre assemblée générale a eu lieu le 03 octobre 2020 et nous a permis de faire le bilan et d'échanger sur nos activités de l'exercice 2019/2020.

Le nouveau conseil d'administration.

Présidente : Karine Petit

Autres membres :

Vice président : Landry Jélodin

Annabelle Guidault

Secrétaire : Zoé Champigny

Lucas Dupuy

Trésorier : Eric Champigny

Pascal Champigny

Un grand merci à Nanou Bergeault qui a siégé 28 ans au conseil d'administration et qui a choisi de ne pas se représenter cette année.

Bonne fin d'année à chacun de nous et une nouvelle année plus enviable.



Tél. : 07 81 03 12 51 Messagerie : [aceltheatre@free.fr](mailto:aceltheatre@free.fr) Site : [www.acel.free.fr](http://www.acel.free.fr)

Page facebook : <https://www.facebook.com/AcelTheatre> Page instagram :

@acel.theatre



## Des nouvelles d'AnimaNéons...

En raison de la pandémie de COVID-19, cette année, malheureusement, nous n'avons pu organiser aucun des évènements prévus en 2020. Ni le Printemps des cerises prévu le 4 avril puis reporté au 24 octobre, ni la 16<sup>ème</sup> Fête de la Marionnette prévue les 15 et 16 août n'ont pu avoir lieu. C'est une bien triste année !

Nous avons également prévu de programmer début décembre une lecture musicale avec l'auteure et musicienne Christine Payeux installée à Tournon-saint-Martin, en se disant que ce serait plus simple à organiser en respectant les mesures sanitaires imposées... mais le deuxième confinement a eu raison de notre détermination à organiser tout de même quelque chose cette année !

Par contre l'Assemblée Générale de l'association a bien eu lieu le 24 octobre dernier, en présentiel et à distance pour une partie de l'équipe. Le Conseil d'Administration et le bureau ont été reconduits à l'identique.

### Membres du Conseil d'Administration de l'association :

Anne Le Saulnier (Vice-Présidente), Camille Malby (Vice-Trésorière), Hubert Champigny (Trésorier), Teiko Plaux-Motoyanagi, Valérie Fayoux (Vice-Secrétaire), Pascal Pouvreau, David Roy (secrétaire), Véronique Champigny (Présidente), Marie Bouchehat, Marc Marie.

A l'occasion de l'AG nous avons imaginé que nous pourrions organiser le Printemps des Cerises le 3 avril 2021 et la 16<sup>ème</sup> Fête de la Marionnette les 14 et 15 août 2021, et même si l'épidémie de COVID sévit encore, nous devons trouver des solutions pour continuer à organiser des évènements culturels à Néons !

Si tout va bien et que nous pouvons nous réunir, nous avons prévu de nous retrouver un dimanche par mois à partir de janvier pour imaginer et préparer la 16<sup>ème</sup> Fête de la Marionnette. Voici les dates prévues : 10 janvier, 14 février, 14 mars.

Ces journées prépa sont ouvertes à tous, donc n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus !

Suivez toute l'actualité de la Fête de la Marionnette sur le site internet dédié :

[www.fetemarionnette.org](http://www.fetemarionnette.org) et sur la page facebook : [www.facebook.com/fetemarionnette](https://www.facebook.com/fetemarionnette)

Et pour suivre l'association devenez ami avec [www.facebook.com/animaneons.deneons](https://www.facebook.com/animaneons.deneons)

# Judo Club de Tournon Saint-Martin



**C'est reparti ! nous vous accueillons au dojo de Tournon Saint-Martin**

## **Samedi Matin**

**9h30 - 10h30 : éveil judo 4 à 5 ans**

**10h30 - 11h30 : 6 à 12 ans**

**10h30 - 12h30 : + 12 ans**

## **Evènements de la saison 2020/2021 :**

Stage Club à chaque période de vacances scolaires

Rencontres interclubs

Echange avec le club de Le Blanc

Fête du judo

**TAÏSO : Vendredi 20h30 - 22h15**

## **Le Taïso est une discipline moderne.**

Elle a pour objectifs :

- De renforcer le système musculaire
- D'améliorer la maîtrise des gestes
- D'augmenter la souplesse
- D'apprendre à se relaxer

Les exercices sont progressifs et adaptés aux capacités de chacun.

**Les cours sont dispensés par un professeur diplômé BEES :**

**Maxime Fourmaux** : éveil judo et judo

**Martine Savatier** : Taïso

**Le protocole sanitaire est respecté et nous avons mis tout en œuvre pour que les cours se passent dans les meilleures conditions.**

[www.judoclubtournonstmartin.sitew.com](http://www.judoclubtournonstmartin.sitew.com)

Facebook: JCTournonStMartin

Nous contacter : Judo : 06 66 66 10 83 / 06 07 75 70 13 - Taïso : 06 60 22 87 23 / 06 78 47 43 75

# Bienvenue

**BESOIN D'AIDE A VOTRE DOMICILE?**  
Pour une aide régulière ou ponctuelle  
**L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES S'OCCUPE DE VOUS**

Chantal DUGAS

10 la Pièce D'AUGE 36220 NEONS S/C

Responsable Maintien à domicile (02.54.37.57.37)

Nathalie PROD'HOMME LOGÉ

Responsable de secteur

30 Place du Champ de foire 36220 MARTIZAY

[nathalie.prodhomme@famillesrurales.org](mailto:nathalie.prodhomme@famillesrurales.org) (02.54.39.35.79/06.31.09.28.02)

L'Association Familles Rurales respecte le protocole sanitaire lié à l'épidémie de la Covid19

Familles Rurales est au service de toutes les familles. Si vous voulez mettre en œuvre des projets pour favoriser le lien social, alors venez nous rejoindre. Nous avons besoin de personnes qui souhaitent s'engager dans la vie associative pour rompre leur isolement et celui des autres.

## ACCOMPAGNER LES PERSONNES DEPENDANTES

**Nous accompagnons et épaulons les personnes dépendantes âgées et/ou en situation de handicap à leur domicile, dans leur milieu de vie.**

- Aide au lever et coucher
- Aide la toilette
- Aide préparation et prise des repas
- Aide à la mobilité
- Tâches ménagères
- Aide aux formalités administratives
- Accompagnement à la vie sociale

## SIMPLIFIER LA VIE DES PERSONNES ACTIVES (services à la personne)

- Aide aux différentes tâches ménagères/Courses

## POURQUOI NOUS CHOISIR ?

- Devis gratuit
- Qualité du service
- Garantie de payer un prix juste
- Simplicité des formalités administratives
- Proximité avec une équipe locale à votre service

# AGIR EN CŒUR DE BRENNE

L'association gérée par les représentants de 28 communes, permet le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Pour cela elle a deux activités :

- **La livraison des repas à domicile** : ces repas sont confectionnés par un traiteur local installé à Oulches, la société Oh Plaisirs Gourmets Soli'Age et livrés par véhicule frigorifique à chaque client trois fois par semaine.

Le prix du repas est de 8,70€, le service s'adapte à la demande des clients.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

☎ : 02 54 28 66 48    ou    ☎ : 02 54 37 95 92

Nous couvrons un territoire de 28 communes représentant les cantons de Bélâbre, Le Blanc et Tourmon Saint Martin. Nous étudions toute demande, par exemple nous livrons également des clients à Tourmon Saint Pierre.

- **La laverie** située à Rosnay qui fait également de la couture

Pour plus de renseignements vous pouvez appeler au 02 54 28 51 14

Horaires d'ouverture :

Mardi, Mercredi, jeudi	9h-12h	13h30-17h
Vendredi	10h-12h	13h30-17h

Ces services mis en place grâce à la solidarité des communes du territoire sont à votre disposition, n'hésitez pas à les utiliser.

G.DEFEZ



□ Où se situe-t-elle ?

Créée en 2011, elle est située au [46 rue de la République](#), dans les anciens locaux du Palais de justice.

☎ : 02.54.39.37.04

✉ : [solidago36@hotmail.fr](mailto:solidago36@hotmail.fr)

□ A qui s'adresse-t-elle ?

Elle s'adresse à tous les publics des 3 anciens cantons de Bêlâbre, Tournon St Martin et Le Blanc qui rencontrent une difficulté financière passagère (du jeune au retraité).

Environ 75 familles y sont accueillies chaque année.

□ Comment y accède-t-on ?

- La famille, en difficulté, rencontre : - soit un travailleur social : CAS (*Circonscription d'Action Sociale*) / CCAS (*Centre Communal d'Action Sociale*) / MLIS (*Mission Locale Indre Sud*) / UDAF (*Union Départementale des Associations Familiales*) / CIP (*Conseiller en Insertion Professionnelle*)

- soit la salariée et un référent de l'association.

- Un dossier est établi (ressources, charges) et présenté devant une commission.

- Si le dossier est validé, sont alors fixés :

- un projet personnel à réaliser

*exemples : paiement de factures (chauffage, santé, découvert bancaire, ...),  
démarches administratives (décès, retraite, séparation, ...)*

- la durée d'accès (1 à 3 mois, avec possibilité de renouvellement), durée liée au projet à réaliser.

- La famille bénéficiaire est alors reçue par la salariée de l'épicerie, pour qu'elle lui explique le principe de l'épicerie. La salariée suivra la famille tout au long de sa période d'admission.

□ Quel est le principe de l'épicerie ?

Il se décline en 3 points :

□ Accueil, écoute, échange

Cela se fait autour d'un café et de gourmandises. Le souhait est d'aider les personnes à retrouver, ou à renforcer, l'estime de soi et l'envie de se tourner vers l'extérieur.

Des livres peuvent être consultés sur place ou empruntés.

Des jouets permettent aux enfants de s'amuser et de patienter.

□ Aide alimentaire sans favoriser l'assistanat

Le montant mensuel des courses est fixé selon le nombre de personnes composant la famille. Les produits proposés sont des produits de première nécessité et d'hygiène, vendus 10 % à 30 % du prix réel.

20 € à Solidago = 140 € environ dans un Supermarché.

La contribution financière permet de respecter la dignité des personnes et leur liberté de choix comme n'importe quel consommateur.

Les familles sont accueillies individuellement à l'épicerie.

□ **Le projet**

Le faible coût des produits permet de faire des économies qui peuvent être consacrées au projet à réaliser.

□ **Les petits plus.**

- **Goûter à thème** avec les produits de l'épicerie

Crêpes (*en 2019*).

- **Noël solidaire :**

En partenariat avec d'autres associations, un Noël solidaire est offert aux familles bénéficiaires.

Un repas avec animation musicale et un spectacle, contes accompagnés de musique, ont réjoui petits et grands un après-midi de décembre (*en 2019*).

□ **D'où viennent les produits proposés ?**

**Banque alimentaire**  
Participation fixée à 0,24 € le kg

**Supermarchés locaux**  
Produits achetés au prix réel

**ESAT maison blanche**  
Produits achetés au prix réel  
**Boulangerie Leroux (pain)**  
Produits achetés au prix réel

**Particuliers**  
Dons  
De temps en temps

**KREMER Argenton**  
Dons  
De temps à temps

**LECLERC**  
Dons (produits en limite de date)

**EURIAL laiterie de Tournon Saint Martin**  
Produits achetés au prix réel

**Les ventes se font donc à perte.**

□ **Où trouver des financements nécessaires au fonctionnement ?**

- Nous sollicitons :

- SAF-ANDES (*Solidarité Alimentaire France – Association Nationale de Développement des*

*Épiceries Solidaires*) qui habilite l'association

- la ville du Blanc

- le département et la région

- le CCAS et le Secours Catholique.

- Nous réalisons au moins deux actions par an :

- spectacle de la comédie bëlâbraise présenté à la salle des fêtes du Blanc au profit de l'association (une partie du bénéfice réalisé est remise à Solidago) (*en 2019*)

- organisation d'un après-midi Bal trad (*en 2019*).

- Nous participons à une action citoyenne :

En partenariat avec toutes les écoles, les collèges, le Symctom et TERRACYCLE, nous récoltons les gourdes de compote vides et les instruments d'écriture usagés (*stylos bille, feutres, surligneurs, marqueurs, porte-mines, correcteurs (souris, bouteilles, stylos), stylos plume, cartouches*). Après leur recyclage et selon le poids envoyé une petite somme d'argent est remise à l'association.

**- L'association SOLIDAGO est reconnue d'intérêt général.**

**Un reçu fiscal peut donc être remis à toute entreprise ou personne désireuse de faire un don à l'association.**

- S'ajoutent des cotisations qui permettent de plus aux adhérents de participer en cette qualité à la gestion de l'association notamment aux assemblées générales :

- les 26 mairies des trois ex-cantons concernés (cotisation annuelle selon le nombre d'habitants de la commune (50 € pour 12 communes, 100 € pour 9, 150 € pour 4, 300 € pour Le Blanc)

- les 8 structures partenaires : Ateliers de la Brenne, CCAS, Centre social, Croix rouge, Idées en Brenne, Mission locale, Secours catholique, UDAF (cotisation annuelle de 30 €)

- les familles bénéficiaires (cotisation de 2 € par année glissante)

- les bénévoles (cotisation annuelle de 15 €).

□ [Et ... les bons d'urgence, qu'est-ce ?](#)

Pour répondre à l'urgence de certaines situations, l'épicerie accueille aussi les personnes qui se présentent avec un bon émis par le CCAS ou le Secours catholique ou Idées en Brenne ou les Ateliers de la Brenne ou la Croix rouge.

Sur ce bon est indiquée la somme attribuée ; cette somme est réglée par l'organisme qui a rédigé le bon.

---



ARTISANS  
COMMERÇANTS  
PROFESSIONS  
LIBÉRALES  
AGRICULTEURS

# Initiative brenne

Un réseau. Un esprit

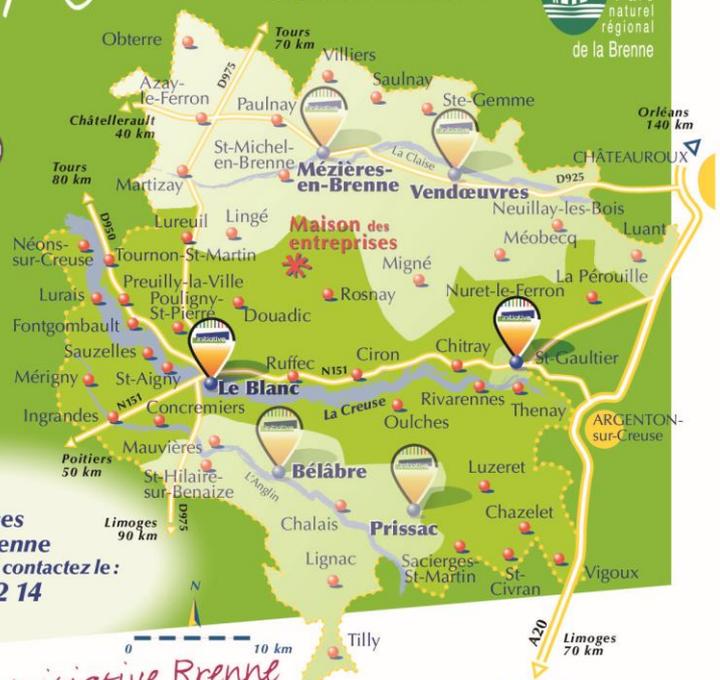
Passer de l'idée au projet!

Initiative Brenne :

- \* Vous apporte son expertise pour le montage et le suivi de votre dossier.
- \* Vous aide à financer votre projet (prêts d'honneur de 1500 € à 15000 €):
  - Création ou Reprise
  - Croissance (développement de l'activité)
  - Développement Durable (améliorer l'impact environnemental et social des activités)
- \* Vous facilite l'obtention d'un prêt bancaire.
- \* Vous accompagne pendant les premières années: suivi et parrainage.



Les 51 communes du Parc.



Édition 2021



Communauté de Communes  
Brenne - Val de Creuse



Permanences  
Initiative Brenne  
pour un RDV contactez le:  
02 54 28 12 14

Des entreprises soutenues et financées par Initiative Brenne



**Maryline DEJOLLAT**  
La cave à Vin's  
Cave et bar à vins  
LE BLANC

☎ 02 54 84 04 50  
@ lacaveavins36@gmail.com  
Cave : Mardi au samedi 10h-12h30 / 15h-19h  
Dimanche 10h-12h30 Bar à vin : Mardi à samedi 19h-22h  
f La CAVE A Vin's  
Gamme de vins et spiritueux bio!



**Muriel et Valéry GOINARD**  
Au bout du pont  
Bar Tabac Restaurant  
& Chambre d'hôtes  
RIVARENNES

☎ 02 54 47 04 97  
☎ Tous les jours 7h-15h // 17h-21h  
(fermé mercredi et dimanche après midi)  
f Au bout du pont



**Manon LACOSTE**  
Terre et Songes  
Céramiste porcelaine  
FONTGOMBAULT

☎ 06 64 31 40 01  
@ manon\_lacoste@yahoo.fr  
www.lmceramique.com  
☎ Sur rendez-vous, par mail ou par téléphone  
f lacoste.manon  
Cours de poterie pour petits et grands!!



**Alice CORDIER et Christopher LEBOURG**  
Les œufs d'Alices  
Ferme : poulets, pintades, œufs bio  
ROSNAV

☎ 06 26 35 31 99  
@ earldesbenismes@yahoo.com  
☎ A la ferme samedi 9h30-12h30 ou dans les commerces locaux.  
Production en bio!  
Utilisation de contenants réutilisables - vrac...

**CRÉATION - ENTREPRENEUR**

**Sébastien COLINET**  
Les rives de la creuse  
Restaurant, bar, traiteur et  
épicerie fine  
CIRON

☎ 02 54 37 44 58  
✉ restaurasource@gmail.com  
🕒 Lundi 8h-14h30 Mardi 8h-21h  
Mercredi 8h-14h30 Jeudi au Samedi  
8h-21h

📌 Lesrivesdelacreuse Scoury  
Cuisine à base de produits  
locaux & frais !

**CRÉATION - ENTREPRENEUR** **DEVELOPPEMENT - DURABLE**

**Florian LAFOUX**  
TrackenGo  
Application qui optimise le ramassage des bottes de foin et paille  
CIRON

☎ 06 37 08 09 79  
✉ contact@trackengo.fr  
www.trackengo.fr  
📌 trackengo

➔ des coûts de production, des émissions de GES, gain de temps...!

**CRÉATION - ENTREPRENEUR**

**Damien LECOMTE**  
Des ailes en brenne  
Désinsectisation, dératisation, effarouchement...  
+ Inspections diverses par Drone  
ROSNAVY - POULIGNY

☎ 06 89 48 32 06  
🕒 7j/7

Protection piscicole, agricole : capture et effarouchement à distance par robot

**CRÉATION - ENTREPRENEUR**

**Dylan ANDRÉ**  
Concept Color design  
Peintures et aménagements intérieurs  
LURAI

☎ 06 72 19 72 23  
✉ conceptcolordesign@gmail.com

utilise aussi des matériaux biosourcés

**REPRISE - ENTREPRENEUR**

**Meddy FOUASSIER**  
Le Gambetta  
Bar, tabac, restaurant  
LE BLANC

☎ 02 54 37 02 03  
✉ meddy36@hotmail.com  
🕒 Lundi au vendredi 7h-20h  
Samedi 8h-20h

**CRÉATION - ENTREPRENEUR**

**Alexandre CHABAUTY**  
Plomberie, chauffage, énergies nouvelles  
RUFFEC

☎ 06 48 16 33 86  
✉ alexcham74@hotmail.fr

📌 Labellisé Ecobat - utilisation d'un véhicule électrique

# Osez entreprendre avec Initiative Brenne !

## 1) Accueil professionnel et gratuit

Nous sommes à l'écoute de votre projet et de vos ambitions. En fonction de l'avancement de votre projet, nous vous proposons un accompagnement personnalisé ou une orientation vers nos partenaires locaux.

## 2) Accompagnement à la finalisation du plan d'affaires

Nous vous guidons pour finaliser le montage de votre projet, vérifier sa viabilité économique, et construire avec vous le plan de financement le plus adapté avant la présentation devant le Comité d'Agrément, composé de bénévoles d'Initiative France, de chefs d'entreprises et d'acteurs du territoire.

## 3) Prêt d'honneur à 0 %

Une fois votre plan d'affaires consolidé, vous échangez avec le Comité d'Agrément sur votre projet, vos motivations et vos chances de réussite. Ce Comité peut ensuite vous octroyer un prêt d'honneur sans intérêts et sans garantie personnelle, d'un montant moyen de 10000 €. L'effet levier est important : la banque accorde un prêt bancaire d'un montant en moyenne de 8 fois supérieur au montant de ce prêt d'honneur.

## 4) Accompagnement et suivi personnalisé

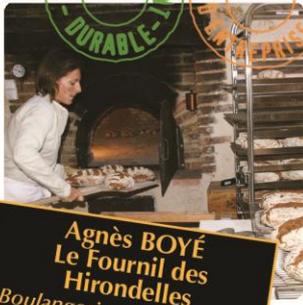
Pour favoriser la pérennité et la croissance de votre entreprise, vous ne restez pas seul. Vous êtes accompagnés par l'équipe d'Initiative Brenne et/ou une chambre consulaire, pendant la durée de remboursement du prêt d'honneur.

## 5) Parrainage et networking

Vous pouvez bénéficier de l'expérience d'un chef d'entreprise ou d'un cadre dirigeant, qui tient à vos côtés le rôle de marraine ou de parrain. Elle ou il vous aide à vous poser les bonnes questions. Vous pouvez participer aux animations du Club des entrepreneurs de la Brenne. Initiative Brenne met également à votre disposition sa grande connaissance du territoire et des acteurs pour vous faire rencontrer les bonnes personnes au bon moment.

**Initiative brenne**  
Un réseau. Un esprit

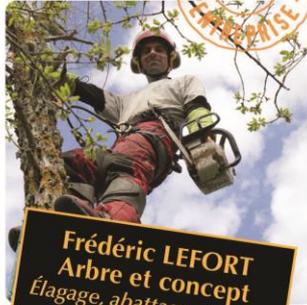




**Agnès BOYÉ**  
**Le Fournil des Hirondelles**  
Boulangerie au feu de bois  
RUFFEC

☎ 07 69 23 04 46  
✉ lefournildeshirondelles@gmail.com  
🕒 Vente au fournil vendredi soir + chez Gaya au Blanc en semaine  
📍 LeFournildestHirondelles

*Ingrédients bio et locaux, levain, cuisson au feu de bois.*



**Frédéric LEFORT**  
**Arbre et concept**  
Élagage, abattage, taille et soins des arbres  
TOURNON-SAINT-MARTIN

☎ 07 87 85 60 03  
✉ arbre.concept36@gmail.com  
www.arbreetconcept.com  
🕒 du lundi au vendredi. We pour les urgences

*Tailles douces ou raisonnées. Membre de la FFA.*



**Lucie LEBEAU et Yohann DOUADIC**  
**Le relais de la Brenne**  
Restaurant, bar, tabac, épicerie  
DOUADIC

☎ 02 54 37 94 35  
✉ lucie.lebeau36@hotmail.fr  
🕒 Tous les jours 7h-20h sauf mercredi 7h-14h30 et Dimanche 8h-13h

*Multiservice rural ! Gaz, dépôt de pain...*



**Romain PIOLE**  
**Litrimarché**  
Vente literie, fauteuil et salon relaxation  
LE BLANC

☎ 02 54 38 78 61  
✉ litrimarche.leblanc@gmail.com  
www.litrimarche.fr/magasin/le-blanc  
🕒 Lundi 15h-18h - Mardi au samedi 10h-12h / 14h-19h



**Thierry BONGARTS LEBBE**  
**Les oiseaux de passage**  
Hôtel, bar, restaurant, concerts  
SAINT-GAULTIER

☎ 06 62 16 82 40  
✉ thierrybongarts@gmail.com  
www.leschimeres-brenne.fr  
🕒 Lundi au jeudi de 7h-15h  
Vendredi, Samedi 7h-15h / 19h-22h  
Dimanche Brunch, jeux 10h-18h

*Produits frais et locaux. Concerts, répétitions ouvertes aux scolaires*



**Camille JOYEUX et Louis-Jean MORIN**  
**Les jardins de Brenne**  
Maraichage, œufs - Stages agroécologie et permaculture  
SAINT-MICHEL-EN-BRENNE

☎ 06 48 23 80 71  
✉ contact@jardinsdebrenne.com  
www.jardinsdebrenne.com

*Produire des légumes bio en s'inspirant du fonctionnement de la nature et partager notre expérience !*



**Benjamin BERTELOOT**  
**Au Bosquet Fleuri**  
Hôtel  
MARTIZAY

☎ 06 40 71 01 00  
✉ fleur.berteloot@gmail.com  
www.aubosquetfleuri.fr  
🕒 7 jours/7 et 24h/24  
📍 AuBosquetFleuri

*Petits déjeuners maison, avec produits locaux et informations touristiques*



**Vous souhaitez créer, reprendre ou développer une entreprise en Brenne ?**

Initiative Brenne et les chambres de Métiers et de Commerce vous proposent un accueil personnalisé, en toute confidentialité à la Maison du Parc.  
N'hésitez pas, contactez-les !



**Florian CHIRON**  
**Ambulances Bélabraises**  
Ambulances et taxis  
BÉLABRE

☎ 02 54 37 61 42  
✉ contact@ambulancesbelabraises.fr  
🕒 7j/7 et 24h/24  
*Véhicule équipé pour le transport de fauteuils roulants !*



**Cyril et Roxana ORINEL**  
**Manoir de Pierre Levée**  
Hôtel et restaurant de charme  
TOURNON-SAINT-MARTIN

☎ 02 54 38 52 35  
✉ manoirdepierrelevee@orange.fr  
www.manoirdepierrelevee.com  
🕒 Ouverture variable fonction des saisons

*Utilisation de produits d'entretien ecolabélisés et de produits locaux*



**Céline DESMOULIERES**  
**Briqueterie du pic**  
Fabrication artisanale en terre cuite  
RUFFEC

☎ 06 68347082  
✉ desmoulieres.cyril@orange.fr  
www.briquesdupic.fr  
🕒 Lundi au samedi

*Cuisson au feu de bois recyclé*



**Véronique FAURIE, Véronique GOURON, Jeanne-Marie BODIN, Tony DEBAS, Christel VANDROMME, Camille MALBY, Delphine SENEAU, Dominique MOURRAIN**  
**Gaya - Magasin bio**  
LE BLANC

☎ 02 54 28 52 48  
✉ lesproducteursdegaya@gmail.com  
🕒 Mardi au samedi 9h30-13h et 14h30-19h.

*Produits locaux et labélisés AB !*





**Pauline VANDERQUAND**  
Garde ton corps  
Application qui sécurise les trajets LURAIS

@ contact@gardetoncorps.fr  
www.gardetoncorps.fr  
📞 7 jours/7 24h/24  
📱 gardetoncorps

Application solidaire et citoyenne qui sécurise les déplacements !



**Stefani PLENER**  
Le'nny à trésors  
Vente de jouets enfants, déco et produits zéro déchet  
LE BLANC

📞 09 51 25 08 60  
@ lennyatresors@gmail.com  
🕒 Mardi au samedi 9h30-12h30 / 14h-19h  
📱 lennyatresors

Rayon "zéro déchet - Point relais" On passe au vrac



**Bruno JACQUET**  
Le choix des saveurs  
Traiteur et conserverie  
LE BLANC

📞 06 10 52 12 12  
@ traiteur@lechoixdessaveurs.fr  
www.lechoixdessaveurs.fr  
🕒 7j/7 pour le traiteur sur réservation

Transformation des produits de producteurs locaux, bios. Engagement de relations équitables avec producteurs



**Sandrine FEIGNON**  
Areas Assurances  
Agent général - Assurances et placements  
LE BLANC

📞 02 54 37 01 00  
@ s.feignon@areas-agence.fr  
www.s.feignon.areas.fr  
🕒 Mardi au vendredi 9h-12h / 14h-18h Samedi 9h-12h  
📱 Sandrine Feignon agent general Areas Assurances

Entreprises partenaires d'Initiative Brenne



**Stéphane BREMAUD, Alexandre CHABAUTY, Frédéric KAVINSKI, Denis LÉVÊQUE, Pascal DIES, José SERRA-MENDES, Loïc BONNEAU, Hervé BARRE**  
Accor Construction  
Construction de maisons individuelles & rénovation clé en main ! Tout corps de métiers : Maçonnerie - Carrelage - Terrassements - Assainissement - Espaces verts - Charpente - Couverture - Menuiserie - Plâtrerie - isolation - Plomberie - Chauffage - Electricité - Peinture - Revêtement de sols - Bureau d'étude Maîtrise d'Œuvre  
LE BLANC

📞 06 82 24 18 88 / 06 14 88 97 70  
@ direction@accorconstruction.com  
www.accorconstruction.com  
📱 ACCOR-Construction

Artisans spécialisés dans l'emploi de matériaux biosourcés, membres du réseau Echobat. Projets clés en main ! (Contrat et facturation unique)

## Nos partenaires

### Entreprises et organismes



## Contactez-nous !

**Initiative Brenne**  
Maison des entreprises  
Le Bouchet – 36300 ROSNAY  
📞 02 54 28 12 14  
@ contact@initiative-brenne.fr  
www.initiative-brenne.fr

**Cabinets comptables**  
CER France Indre  
GEC, Jean-Michel Géron  
Groupe COGEP, Thierry Terrassier  
ACERP, Pascal Roy  
FITECO, Le Blanc  
FIDUCIAL, Le Blanc

**Banques**  
CA  
CAISSE D'ÉPARGNE  
BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE  
BANQUE & ASSURANCE



Cette opération est cofinancée par le Fonds européen de développement régional (Féder) au titre de l'objectif spécifique 3.A.1 « PME » 2014-2020



COMMUNES PARTENAIRES: Azay-le-Ferron / Belâbre / Chalais / Chitray / Ciron / Concremiers / Douadic / Fontgombault / Ingrandes / La Pérouille / Le Blanc / Lignac / Lingé / Luant / Lureuil / Lurais / Martizay / Méobecq / Méryny / Mézières-en-Brenne / Migné / Neuilly-les-Bois / Néons-sur-Creuse / Nuret-le-Ferron / Obterre / Oulches / Paulnay / Pouligny-St-Pierre / Preuilly-la-Ville / saint-michel-en-brenne / Rivarennnes / Rosnay / Ruffec-Le-Château / Sacieres-St-Martin / Saint-Aigny / Sainte-Gemme / Saint-Gaultier / Saint-Hilaire-sur-Benaize / Saulnay / Sauzelles / Thenay / Tournon-St-Martin / Vendœuvres / Villiers / Vigoux.

# Vie pratique

## Mémo Tri

### Les Emballages recyclables



Les bouteilles, bidons, flacons en plastiques (alimentaire, entretien, hygiène)



Les cartonnettes

 A déposer dans le **sac noir**

Les **barquettes plastiques** (beurre, crème fraîche, glaces, fromages, viennoiseries...) les **pots** de yaourt, de rillettes, **paquets, sachets** (chips, café, fromages, surgelés) papiers et **cartons gras souillés**, les **couches** et nécessaire d'hygiène...



Les briques alimentaires



Les boîtes métalliques, aérosols (acier, aluminium)



### Les Papiers Revues Magazines



Publicités  
Prospectus



Enveloppes  
Papiers



Journaux  
Magazines



Courriers  
Lettres



Catalogues  
Annuaire



Points Apports  
Volontaires

**BACS  
COLONNES**

### Le Verre



Ne pas déposer

Vitres et miroirs, faïence et porcelaine, vaisselle en verre, ampoules électriques, pots de fleurs...



Points Apports  
Volontaires

**BACS  
COLONNES**

### Pour obtenir un composteur, contactez-nous !

Epluchures de légumes et fruits, marcs de café, sachets de thé, restes de repas: pâtes, riz, pain..., coquilles d'œufs, essuie-tout, serviettes, mouchoirs en papier ...

Déchets de jardin, tontes de pelouses...



**UNE QUESTION ? UN DOUTE ?  
N'HÉSITEZ PAS !  
02 54 28 12 00  
centredetrileblanc@orange.fr**

ecofolia.fr

ECO  
EMBALLAGES



**LA COLLECTE des ORDURES MENAGERES est faite le Mardi entre 5h et 14h.  
Quand le lundi ou le mardi sont fériés, la collecte est faite le mercredi.**



Le président, Michel LIAUDOIS

## Elections

Lors de l'installation du nouveau comité syndical du Symctom le 22 juillet, M. Michel LIAUDOIS, maire de Mérigny, a été réélu président, à l'unanimité, pour un deuxième mandat. Il sera assisté dans sa tâche par 3 vice-présidents : M. Laurent LAROCHE (Bélâbre), Mme Isabelle TEINTURIER (Saint-Benoît-du-Sault) et M. Thierry GUENAND (Tournon-Saint-Martin).

Le comité syndical, composé de 52 délégués, a été renouvelé à près de 70 %. Il est à noter que 35 % des élu(e)s délégué(e)s au Symctom sont des femmes, ce qui constitue une progression significative vers la parité (ce chiffre était de 23 % lors du mandat précédent).

## Alerte info

Les travaux de construction de la déchèterie de Le Blanc sont en cours, elle devrait ouvrir au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Située en périphérie de l'ancien centre de tri, ce nouveau site sera accessible par la D27 (route de Mérigny).

## 5 215

C'est, en kilos, le poids de déchets de polystyrène collectés dans les écoles participantes à l'opération "Noël Blanc" depuis son lancement en 2011 (soit environ 1 kg/élève).

Chaque année la collectivité organise un concours dans les écoles du territoire afin de collecter le plus grand volume possible de polystyrène. Cette opération rencontre un franc succès puisqu'une quinzaine d'écoles s'inscrivent en moyenne à chaque édition.

Les quantités récupérées sont ensuite compactées puis dirigées vers des filières de recyclage, qui produiront à nouveau du polystyrène.

Cette action, attendue tous les ans par beaucoup d'élèves, permet de sensibiliser les jeunes générations, ainsi que leur entourage, au tri des déchets ménagers.



Les mots d'encouragements ont été affichés par les agents sur les murs du réfectoire

## Confinement

L'implication et l'exemplarité du personnel de la collectivité ont permis de maintenir un service quasiment normal durant la durée du confinement lié à la crise sanitaire, notamment en ce qui concerne la collecte en porte à porte\*.

De nombreux messages de soutiens ont été adressés aux équipes du Symctom par les usagers. Nous tenons à remercier les utilisateurs du service pour cette reconnaissance adressée à des agents dont le mérite et l'utilité ne sont que trop rarement mis en valeur.

(\* Les déchèteries, considérées comme service non prioritaire, ont dû être fermées).

## *Un doute, une question ?*

*N'hésitez pas, appelez les services du Symctom ou consultez notre site internet ([www.symctomleblanc.fr](http://www.symctomleblanc.fr))!*

☎ 02 54 28 12 00 ☎ 02 54 28 12 03 ✉ [centredetripleblanc@orange.fr](mailto:centredetripleblanc@orange.fr)



Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

**CALENDRIER 2021 DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES**  
**(SACS JAUNES ET SACS NOIRS) POUR LES SEMAINES CONCERNEES PAR UN**  
**JOUR FERIE**

Afin d'assurer le service du ramassage des ordures ménagères sur la totalité du territoire tout au long de l'année, le SYMCTOM doit procéder à quelques modifications pour les semaines qui renferment un jour férié.

Cette année ce sont sept semaines qui seront concernées par une *modification des jours de passage pour la collecte des sacs jaunes et noirs* :

- Jour de l'an le vendredi 1<sup>er</sup> janvier
- Pâques le lundi 5 avril
- L'Ascension le jeudi 13 mai
- La Pentecôte le lundi 24 juin
- La fête nationale le mercredi 14 juillet
- La Toussaint le lundi 1<sup>er</sup> novembre
- L'armistice 1918 le jeudi 11 novembre

Les jours de ramassage, pour votre commune, sont **détaillés sur le calendrier joint**.

***Merci à tous pour votre compréhension et pour votre coopération***

☎ 02 54 28 12 00

☎ 02 54 28 12 03

✉ [centerdetrileblanc@orange.fr](mailto:centerdetrileblanc@orange.fr)

CALENDRIER DE COLLECTE DES JOURS FERIES POUR L'ANNEE 2021

COMMUNE DE NÉONS-SUR-CREUSE

Jour de l'an 01/01	Pâques 05/04	Ascension 13/05	Pentecôte 24/05	Fête nationale 14/07	Toussaint 01/11	Armistice 1918 11/11
Mardi 29	Mercredi 7	Mardi 11	Mercredi 26	Mardi 13	Mercredi 3	Mardi 9
Collecte entre 5h00 et 14h00						

**Rappel des horaires d'ouverture  
de la déchetterie de Tournon St Martin :**

Lundi : 8h30-11h45  
Mercredi : 13h30-16h45  
Jeudi : 8h30-11h45  
Samedi: 8h30-11h45 et 13h30-16h45

**02 54 37 75 97**

**Horaires de la Médiathèque  
de Tournon St Martin**

Mardi: 10h00-12h00  
Mercredi: 14h30-18h30  
Vendredi: 17h30-19h30  
Samedi: 10h00-12h00



**02 54 37 96 51**

## LE POINT SUR LES RESSOURCES EN EAU...

Le Syndicat des Eaux de Fontgombault prélève uniquement de l'eau souterraine pour l'alimentation en eau potable des 18 communes de son territoire.

A Fontgombault, Lureuil et Douadic, l'eau est puisée dans la nappe des calcaires du Jurassique supérieur.

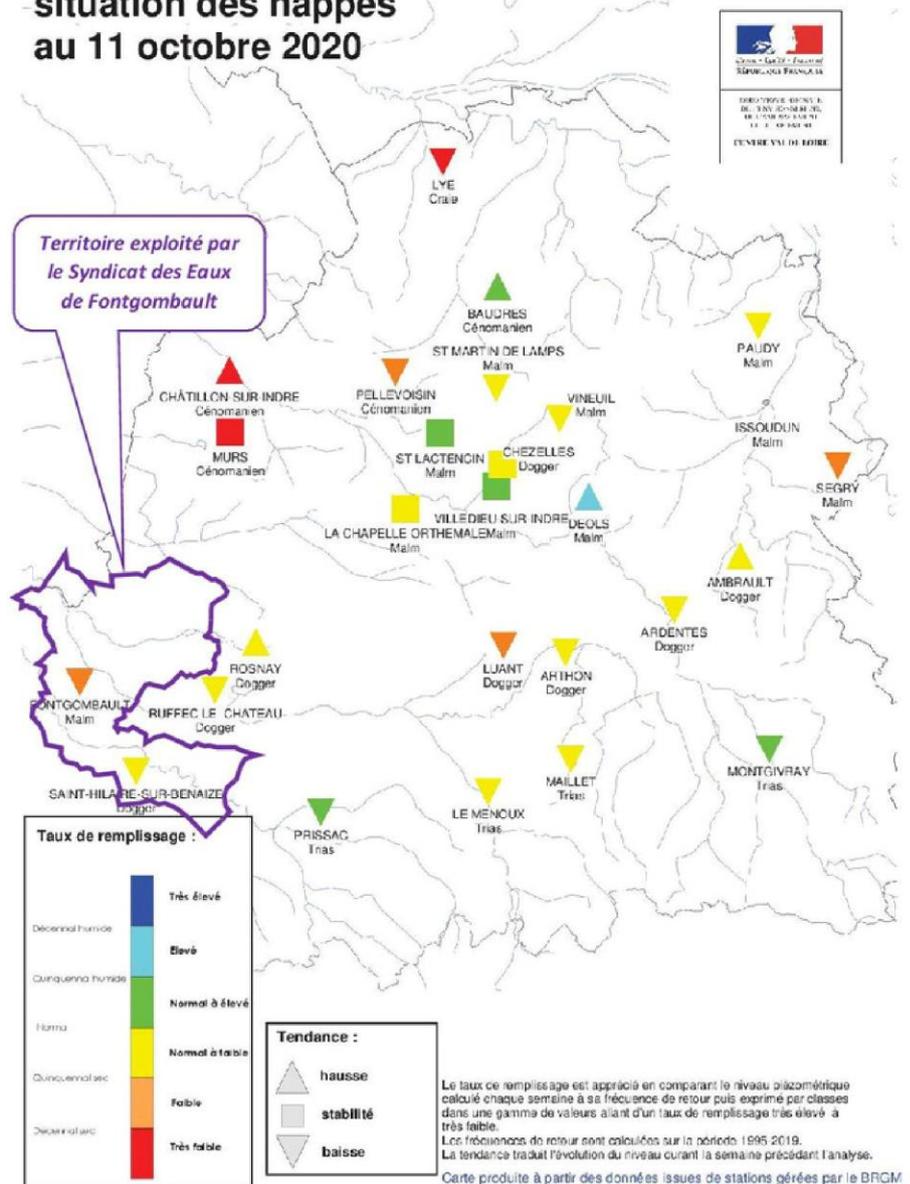
En octobre 2019, 92 % des piézomètres\* des nappes du Jurassique présentaient des niveaux inférieurs à la moyenne. En octobre 2020, la situation est un peu moins critique, avec 81 % des piézomètres présentant un niveau inférieur à la moyenne. Les pluies de fin septembre et octobre ont permis d'amorcer la recharge des nappes.

**La situation est donc moins critique que l'année dernière, et surtout moins critique que dans d'autres territoires, mais nous appelle à rester vigilants...**

**Le respect par tous des restrictions d'usage définies dans les arrêtés préfectoraux est nécessaire pour garantir le maintien d'une ressource en eau suffisante en période de sécheresse.**

\*Piézomètre : point d'accès à la nappe souterraine (puits ou forage) permettant un suivi de cette dernière.

### Département de l'Indre situation des nappes au 11 octobre 2020



### SITUATION DES NAPPES DANS LE DÉPARTEMENT DE L'INDRE AU 13 OCTOBRE 2020 SOURCE : DREAL CENTRE VAL DE LOIRE



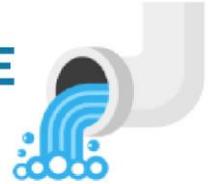
# RETOUR SUR LA PÉRIODE DE CONFINEMENT...



Pour faire face à la situation sans précédent que nous avons vécue ce printemps, et la pandémie qui se poursuit, le Syndicat des Eaux de Fontgombault s'est organisé dès le début du confinement pour assurer la continuité du service public, et garantir le maintien de la qualité de l'eau distribuée.

L'eau distribuée au robinet subit une **désinfection par le chlore** qui permet d'éliminer tout risque de **présence de virus**. L'eau potable reste le produit alimentaire le plus contrôlé par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

## LE SYNDICAT DES EAUX ET LA COMMUNE DE MARTIZAY CONNECTENT LEURS RÉSEAUX...



### Une interconnexion, c'est quoi ?

La possibilité donnée à deux collectivités de se secourir mutuellement en cas de problème sur un captage ou sur le réseau, en alimentant temporairement en eau les abonnés de l'autre collectivité.

### Et en chiffres, ça donne quoi ?

- 5,15 km de réseau neuf posé le long de la RD 975, à l'aide d'une trancheuse
- Une station de surpression installée dans la ZA de Martizay permettant d'alimenter les communes de Lureuil et Lingé avec une pompe de 25 m<sup>3</sup>/h (l'alimentation entre Lureuil et Martizay étant gravitaire)
- Un projet de 375 000 € HT financé à hauteur de 25% par le Département de l'Indre et 30 % par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le reste à charge étant supporté par les deux collectivités
- 2 lots de travaux, confiés aux entreprises SOBECA pour la pose des réseaux et ROGER MARTEAU pour la station de surpression



**La trancheuse**



**La station de surpression en construction**

## PARLONS DU PRIX DE L'EAU...



*Depuis 2015, le prix de l'eau distribuée par le Syndicat des Eaux de Fontgombault n'avait pas augmenté... contrairement au coût de la vie, et aux nombreux investissements auxquels le syndicat doit faire face, pour maintenir en état ses installations.*

A partir du 1er octobre 2020, de nouveaux tarifs s'appliquent. La facture d'abonnement que vous recevrez au printemps prochain sera donc de 91,68 € TTC au lieu de 86,40 € jusqu'à présent (+5€ d'augmentation sur le tarif HT). De même, chaque tranche de consommation verra son coût augmenter de 5 centimes/m<sup>3</sup> (pour les consommations à compter du 1er octobre 2020 jusqu'au 30 septembre 2021).

### REPÈRE :

*Pour un ménage consommant 120 m<sup>3</sup> à l'année, la facture annuelle (abonnement + consommations) augmentera de 11,61 €*

## CONSEILS PRATIQUES ET UTILES...



*Bien que propriété du Syndicat des Eaux, le compteur d'eau installé à votre domicile est placé sous votre responsabilité...*

Vous devez en particulier le protéger contre le gel. En effet, par temps de gel, la vitre du compteur se casse sous l'effet de la pression de l'eau gelée et vous n'avez plus d'eau à vos robinets.

ATTENTION ! Si vous n'êtes pas sur place et si vous n'avez pas fermé le robinet d'alimentation après compteur, vous risquez, outre le gel et la casse de votre compteur, une importante fuite d'eau, pouvant occasionner des frais importants.

*Retrouvez nos conseils pratiques sur le site :*

<https://www.eauxdefontgombault.fr/conseils-pratiques/prendre-soin-de-votre-compteur.html>



## LES ACTEURS DU SYNDICAT DES EAUX

### LE PERSONNEL :



**C. JACQUET-MARTIN**



**L. LE FLEM**



**S. HEBRAS**



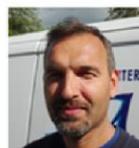
**C. GUERIN**



**JY. CHARBONNEAU**



**N. DENIS**



**J. CHAGNON**



**Y. MILLIN**



**D. GAILLARD**

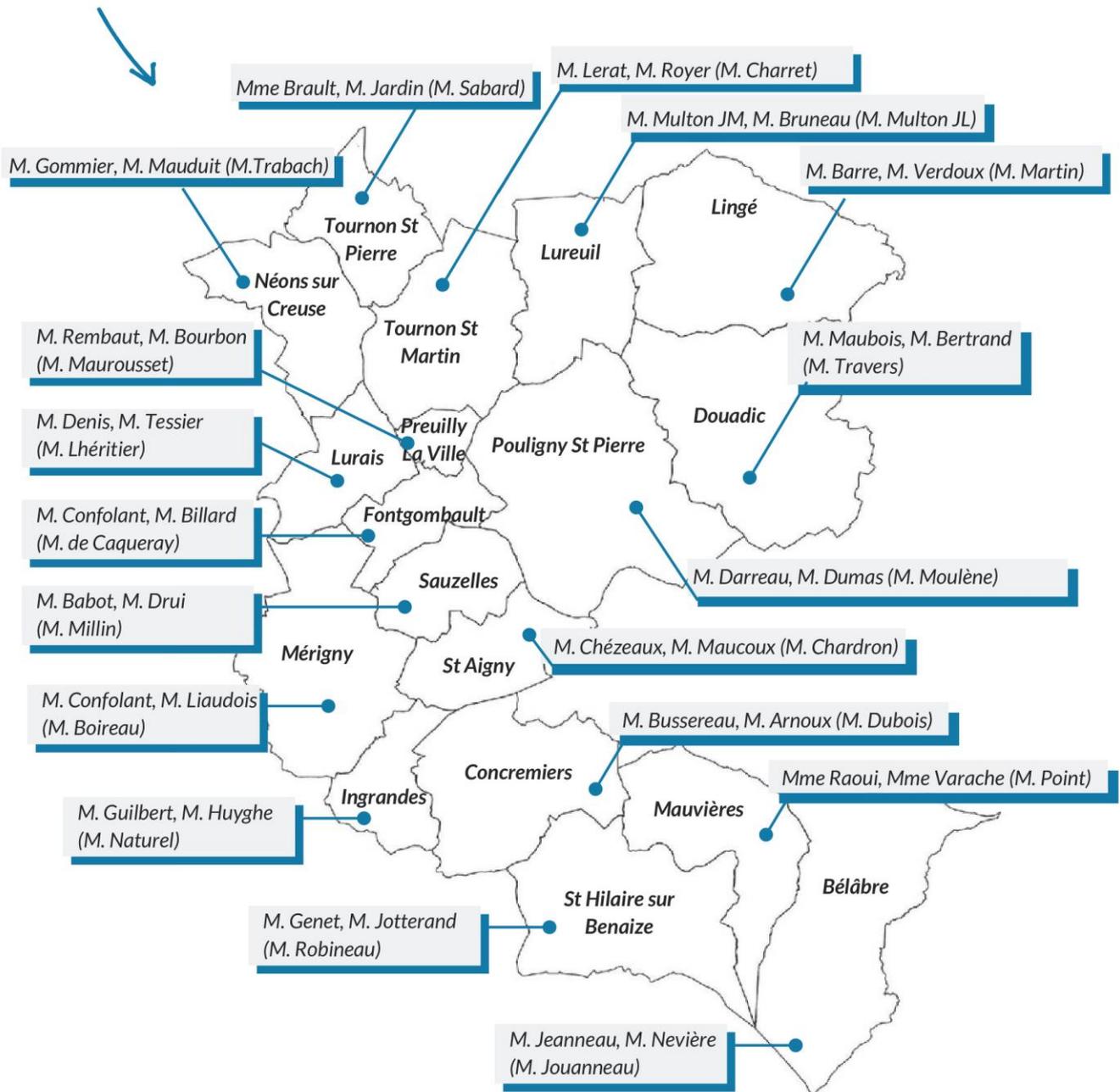
*Directrice / responsable d'exploitation*

*Agents administratifs, en charge de l'accueil abonnés, du secrétariat, de la facturation et de la compatibilité*

*Agents techniques en charge du suivi du réseau et de ses équipements (captages, stations de pompage, châteaux d'eau...)*

## LES ÉLUS :

- Une assemblée composée de 2 délégués titulaires par commune et 1 délégué suppléant
- Un bureau composé de 8 élus : M. Darreau (Président), M. Denis (Vice-Président), Mme Brault (Vice-Présidente), M. Jeanneau, M. Jotterand, M. Liaudois, M. Maubois, M. Multon.



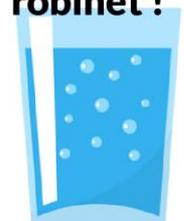
## Pour contacter le Syndicat des Eaux de la Région de Fontgombault :

Un renseignement sur votre facture ?  
Signaler un incident, un problème sur le réseau ou votre compteur ?



**Un unique numéro**  
**02.54.37.29.21**

**Soyez éco-citoyen :  
buvez l'eau du robinet !**



*L'eau du robinet est bonne pour notre santé, notre environnement, notre porte-monnaie...*

# Parc naturel régional de la Brenne

Maison du Parc // Le Bouchet // 36300 Rosnay // 02 54 28 12 12  
Retrouvez l'actualité du Parc sur [www.parc-naturel-brenne.fr](http://www.parc-naturel-brenne.fr)



## Laurent Laroche, nouveau président pour les 30 ans du Parc



Vendredi 18 septembre, à Ciron, le comité syndical du Parc a réuni ses nouveaux membres, désignés suite aux élections municipales. Lors de cette réunion, Laurent Laroche, maire de Bélâbre a été élu Président du Parc naturel régional de la Brenne. Il succède à Jean-Paul Chanteguet, à la tête de cette collectivité, depuis sa création, aujourd'hui forte de 51 communes.

Pour ses 30 ans, le Parc propose une exposition qui présente 30 actions, installée fin septembre. Dès que la Maison du Parc rouvre ses portes, vous pourrez la visiter. 2020-1989... ça fait 31 ?! Certes... Soyons précis. Le 22 décembre 1989, paraissait au bulletin officiel le décret validant la création du Parc naturel régional de la Brenne. Né au cœur de l'hiver, tout près de Noël, sa naissance était presque passée inaperçue... Elle a été célébrée en plein été 1990. Depuis, il est de tradition de fêter son anniversaire l'année suivante...

## Utriculaire de Brenne, une nouvelle espèce pour la flore mondiale !

Observée dans la Vienne (86) en 1997, revue en Brenne en 2010, elle est reconnue officiellement en courant 2019. Il aura fallu plusieurs années pour vérifier qu'elle :

- n'avait jamais été décrite ailleurs dans le monde,
- n'est pas une espèce exotique envahissante,
- n'était pas un "hybride",
- était bien présente dans les étangs de Brenne et ailleurs.

Son enregistrement de naissance a été validé en entrant dans l'herbier du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris le 12 avril 2019. Le Parc a réalisé les 2 planches d'herbier qui ont servi au dépôt des exemplaires de référence au Muséum. Ce n'est pas une mince affaire, car la mise à plat d'une plante mouillée - car aquatique - nécessite un peu d'expérience et de maîtrise technique.

Depuis sa découverte en Brenne (étang de Bellebouche par Pierre Plat), le Parc a naturellement noté au fil du temps les étangs où l'Utriculaire inconnue était présente lors d'inventaires botaniques. A ce jour, environ 25 étangs l'abritent sur le territoire du Parc.

En relation fréquente avec les découvreurs (inventeurs), le Parc a une meilleure connaissance de son écologie. Elle affectionne les eaux calmes, peu profondes (30-80 cm), un peu chaudes, en mélange avec d'autres plantes aquatiques comme l'Utriculaire commune ou des potamots. C'est une plante aquatique carnivore et sans racine qui flotte entre deux eaux. Elle n'utilise pas la lumière (ne réalise donc pas la photosynthèse) pour se nourrir et pousser. Au lieu de ça, elle capture de petits animaux grâce à des pièges en forme de tonneau ou d'outre (d'où son nom). Une fois attrapés, elle les digère. A l'heure de la disparition de nombreuses espèces, cette nouvelle reconforte un peu.

**Contact Parc : François Pinet, chargé de mission en écologie, [f.pinet@parc-naturel-brenne.fr](mailto:f.pinet@parc-naturel-brenne.fr)**



## La fête du vélo en Brenne

Dimanche 20 septembre, la fête du vélo en Brenne, a pu avoir lieu ! Plus de 140 personnes ont répondu présent pour la manifestation au départ de Oulches, organisée dans le cadre des échappées à vélo de la région Centre-Val de Loire. Les animations ont été appréciées, en particulier la visite commentée du château de Romefort ouvert spécialement pour l'occasion. Le prieuré de Longefont n'est pas en reste, les visites se sont même prolongées bien au-delà de l'horaire prévu. Ciron et Rivarennes ont, elles aussi contribué (au-delà d'un soutien logistique) à la promotion du patrimoine de leur commune : atelier énergie/patrimoine et visite commentée du bourg de Rivarennes, présentation de la lanterne des morts par le maire de Ciron et, nichée en pleine nature, les participants ont pu découvrir les vestiges de l'église de Pezay-le-joli, une des 3 paroisses qui, réunies, ont formé la commune de Oulches.

## La marque « Valeurs Parc naturel régional » attribuée à des hébergements touristiques

Le Parc de la Brenne s'est investi dans la démarche de la marque « Valeurs Parc naturel régional ». Cette marque permet de valoriser des activités économiques répondant aux 3 grandes valeurs défendues par les Parcs naturels régionaux : le sens de l'accueil, la protection de l'environnement et l'attachement au territoire.

A ce jour, 14 prestataires d'hébergements touristiques (gîtes et chambres d'hôtes), 23 guides nature et 7 séjours touristiques bénéficient de cette marque. D'autres projets sont à l'étude notamment autour des restaurants et des boutiques de produits locaux.

Les acteurs du tourisme obtiennent la marque après un audit réalisé à l'aide d'une grille d'évaluation associant des critères communs à l'ensemble des Parcs et des critères spécifiques à la Brenne. La marque est à la fois une manière d'identifier des prestataires engagés dans le développement durable, de créer un réseau et pour le prestataire, un outil de marketing pour se différencier.



Remise officielle de plaques « Valeurs Parc naturel régional » aux prestataires vendredi 6 mars 2020 à la Maison du Parc, juste avant le premier confinement



Retrouvez l'ensemble des prestataires ayant obtenu la marque sur le site internet Destination Brenne : [www.destination-brenne.fr](http://www.destination-brenne.fr)

Le site internet de la Fédération des Parcs référence tous les hébergements, restaurants, activités, produits locaux, séjours ayant obtenu la marque dans les Parcs naturels régionaux. N'hésitez pas à y aller, vous y trouverez plein d'idées pour vos prochaines vacances. [www.parc-naturels-regionaux.fr/consommer-parc](http://www.parc-naturels-regionaux.fr/consommer-parc)

Contact Parc : Géraldine Chancel, responsable du pôle Tourisme, [g.chancel@parc-naturel-brenne.fr](mailto:g.chancel@parc-naturel-brenne.fr)

Dans le même esprit, 17 guides accompagnateurs ont reçu en 2020 la marque nationale « Qualinat / Qualité tourisme ». Ces guides indépendants ou travaillant dans une association mais aussi des agriculteurs, des animateurs sportifs ou des propriétaires d'hébergements touristiques proposent des animations autour des richesses naturelles, paysagères ou du patrimoine local du Parc naturel régional de la Brenne. La marque leur a été attribuée après un audit mystère !

Retrouvez les animations proposées par les guides dans le document « Découvertes accompagnées » ou sur le site internet [www.destination-brenne.fr](http://www.destination-brenne.fr) (réservation en ligne à partir de janvier 2021).



## Confinés... ou déconfinés Empruntez quand même des jouets

Rapido Ludo  
On peut  
même vous  
livrer...



Le Parc a fermé la ludothèque au jeu sur place jusqu'à nouvel ordre... Mais le rapido'ludo reste ouvert. Vous pouvez venir rendre vos jeux et en reprendre de nouveaux. 2<sup>ème</sup> bonne nouvelle (en ces temps troubles, cela fait du bien), la ludothèque organise la livraison de jeux pour les adhérents grâce à son catalogue en ligne.

### Comment faire ?

- choisissez dans notre catalogue ou demandez-nous conseil
- catalogue, identifiants et mot de passe envoyés par la ludothèque
- venez à la ludothèque récupérer/déposer les jeux selon un protocole sanitaire précis
- ou alors, on vous livre ! Convenons ensemble du lieu (domicile ou travail) et du jour de livraison. Profitez de cette super offre « 2<sup>ème</sup> confinement », ça ne durera pas... enfin nous l'espérons. Pas encore adhérent, l'adhésion annuelle est de 12 €.

Contact Ludothèque du Parc - Douadic

02 54 28 78 09

mail : [maisonenfance-parcbrenne-ludotheque@orange.fr](mailto:maisonenfance-parcbrenne-ludotheque@orange.fr)

## LEADER : un programme européen en faveur du développement rural

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) participe au financement de projets innovants pour le développement des territoires ruraux.

En Brenne, 5 programmes LEADER se sont succédés depuis la création du Parc de la Brenne - à partir de 1990. De nombreux projets ont ainsi pu voir le jour : du lancement de la marque « Agneau de Brenne » à la création d'une épicerie solidaire, en passant par l'opération « Villages du Parc » ou la création de la Maison de l'enfance.

Pour la période 2014-2020, le programme LEADER du Parc a été doté d'une enveloppe totale de 1M€. Un Groupe d'Action Locale (GAL), rassemblant des membres publics (élus) et privés (associations, groupements professionnels) valide les demandes de financement.

Ainsi, depuis 2016, 39 projets ont été soutenus, pour environ 745 000 €, dans divers domaines :

- soutien émergence/accompagnement de projet (84 000 €)
- actions pour le développement touristique (199 000 €)
- projets pour un meilleur vivre ensemble au quotidien : jeunesse, culture, environnement, formation... (236 000 €)
- soutien à la création et au maintien d'activités (198 000 €)
- projets de coopération avec d'autres territoires (28 000 €)

**Contact : Gwladys Foulatier, animatrice LEADER**  
g.foulatier@parc-naturel-brenne.fr

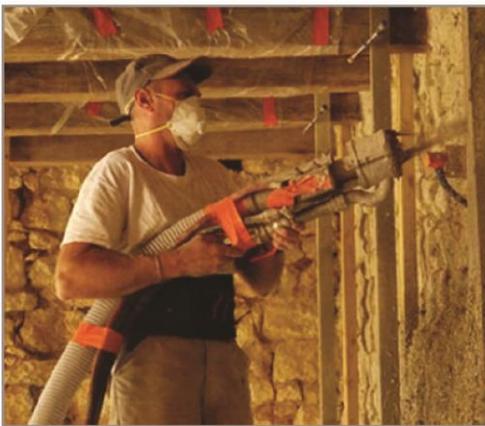


Cagette et Fourchette a été soutenue. L'association met en relation producteurs locaux et restaurations collectives. Maintenant vous pouvez commander vos produits locaux en ligne !  
<https://boutique.cagette-et-fourchette.fr/>



Une MFR (Maison familiale rurale) a été mise en place et propose une formation en métiers du poisson pour la 2<sup>ème</sup> année.

## La Maison de la rénovation bientôt à votre service !



La Maison de la rénovation du Parc naturel régional de la Brenne ouvre ses portes au public en janvier 2021 !

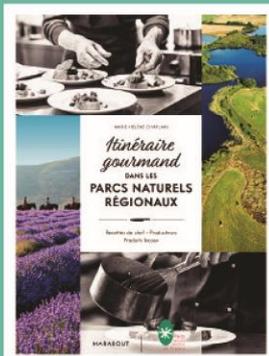
Le Parc s'associe avec SoliHa et l'ADIL Espace Info Energies pour organiser ce nouveau service public de la rénovation énergétique. La Maison de la rénovation, c'est une plateforme territoriale de rénovation énergétique associée à une OPAH de revitalisation rurale. Elle s'adresse à tous les habitants sans conditions de ressource. La Maison de la rénovation est là pour vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique, en vous apportant des conseils techniques et financiers pour vous guider vers les choix de rénovation et les dispositifs d'aide les plus adaptés.

Située temporairement au 16 rue Villebois Mareuil au Blanc, la Maison de la rénovation sera ouverte du lundi au vendredi de 14h à 17h (sur RV le matin). Une ligne téléphonique sera bientôt disponible pour toute demande de renseignements concernant vos projets de rénovation (habitat ou petit tertiaire). On vous tient au courant dès qu'on a le numéro !

**Contact Parc : Alexis Bire, animateur de la Maison de la rénovation, maison.renovation@parc-naturel-brenne.fr**

## Idées cadeau pour Noël

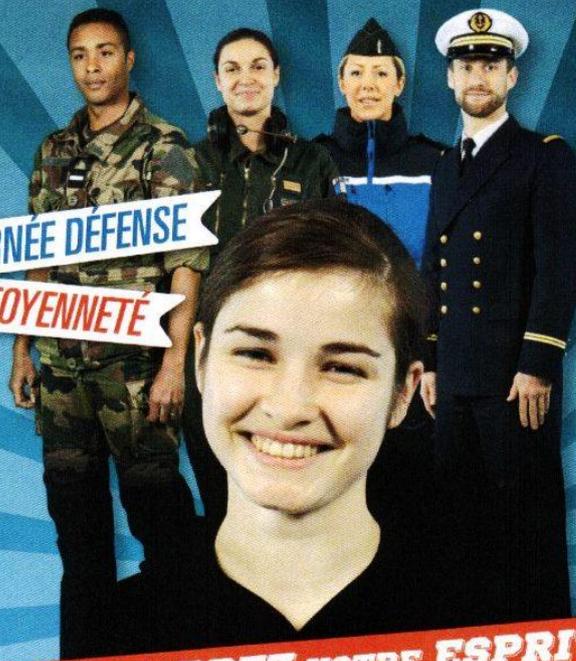
Dépêchez-vous de commander auprès de votre librairie le livre de recettes des Parcs ! Itinéraire gourmand dans les Parcs naturels régionaux – Recettes de chefs, producteurs et produits locaux. Près de 100 recettes... Pour la Brenne, c'est Frédéric Berthault, le chef du restaurant « L'auberge du grèbe », à Lureuil qui nous livre deux recettes : la galette à la faisselle de chèvre, une célébrité locale et la perche meunière, poisson d'eau douce de nos étangs.  
240 pages, 22 €.



Retrouvez sur le site internet de Destination Brenne, des idées cadeaux à partir de produits ou prestations locales : Offrez une sortie nature, un resto, un atelier cuisine, un bijou, une sculpture, un week-end en Brenne pour la famille de Bretagne... ou d'ailleurs !



JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ



BIENTÔT  
**16**  
ANS !  
PENSEZ AU  
RECEN-  
SEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !

#### QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

#### POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

#### COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

##### PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)  
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services »,  
cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone  
« recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

##### À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.

RENSEIGNEMENTS  
ET CONTACTS  
AU 1008



SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Chefs de projet : QUENTIN PUZET (SQA/COM) • ETIENNE DAGDIS (SQA/DSN) • Directeur artistique / Graphiste : PASCAL ILIC (SQA/COM)  
Crédits photographiques : B. ECPAD • Impression et façonnage : PBT • PAP (SQA/SPAC) • JUILLET 2014



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



Renseignements et contacts Région Nord-Ouest :  
Le Centre du service national d'Orléans  
02 38 65 21 32  
[csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr)

## NÉONS/CREUSE > TOURNON SAINT MARTIN > LE BLANC

Jours de circulation (sauf fériés)		Me S
		1
NÉONS-SUR-CREUSE	Église	⌚
TOURNON-SAINT-MARTIN	Église	⌚
LURAI	Église	⌚
PREUILLY-LA-VILLE	Mairie	⌚
FONTGOMBAULT	Église	⌚
SAUZELLES	Église	⌚
POULIGNY-SAINT-PIERRE	Bourg	⌚
LE BLANC	Place du Bateau	9:00

## LE BLANC > TOURNON SAINT MARTIN > NÉONS/CREUSE

Jours de circulation (sauf fériés)		Me S
		2
LE BLANC	Place du Bateau	11:30
POULIGNY-SAINT-PIERRE	Bourg	⌚
SAUZELLES	Église	⌚
FONTGOMBAULT	Église	⌚
PREUILLY-LA-VILLE	Mairie	⌚
LURAI	Église	⌚
TOURNON-SAINT-MARTIN	Église	⌚
NÉONS-SUR-CREUSE	Église	⌚

© Rémi+ à la demande, réservation au **0 800 778 621**.

■ Fonctionne toute l'année.

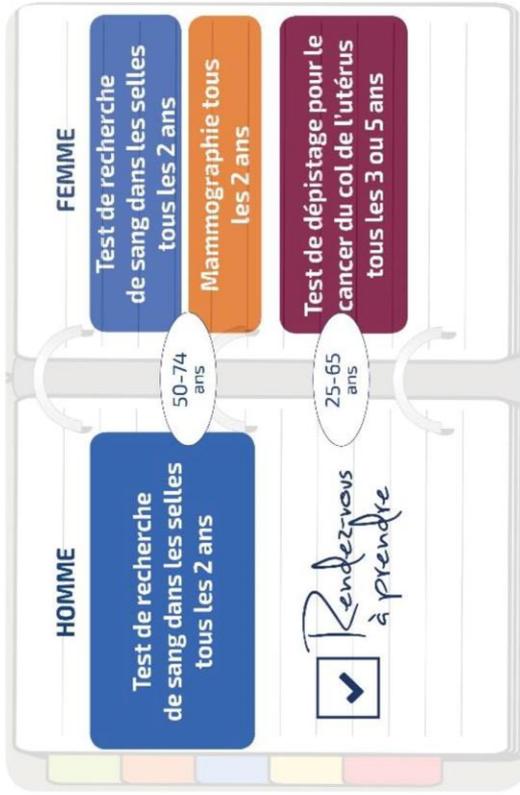
## INFORMATION DÉPISTAGE DES CANCERS

**76 % DES FRANÇAIS DECLARENT QU'ILS FERONT PLUS ATTENTION  
A LEUR SANTÉ SUITE A LA CRISE DU COVID-19**

Participer aux dépistages des cancers est un moyen pour prendre soin de soi. Lorsqu'un cancer est diagnostiqué précocement les chances de guérison sont meilleures.

Les examens de dépistage peuvent être réalisés par les professionnels de santé habituels dans le respect des gestes barrières.

### VOS RENDEZ-VOUS DÉPISTAGE DES CANCERS



### PARTICIPATION AUX DÉPISTAGES DES CANCERS / 2018-2019

(Nbre de personnes dépistées / nbre de personnes invitées)

	CANTON LE BLANC
CANCER COLORECTAL	30%
CANCER DU SEIN	50%

**NOUS NE SOMMES  
PAS IMPUISSANTS  
FACE AUX CANCERS.**

CRCDC - Antenne 36  
Centre Médico-Social  
Rue Jules Chauvin  
36000 CHÂTEAURoux

Sein : 02.54.60.67.52 | Col on : 02.54.60.67.56  
Col de l'utérus : 02.47.47.98.94

Parlez-en à votre médecin !  
Plus d'infos sur [www.e-cancer.fr](http://www.e-cancer.fr)



# Numéros utiles



Pompiers :	18
SAMU 36 :	15
Gendarmerie :	17
Centre anti-poison d'Angers	02 41 48 21 21
Hôpital Le Blanc :	02 54 28 28 28

## *A Tournon St Martin :*

Médecins généralistes : Dr Hervo :	02 54 37 31 27
Dr Lyon :	02 54 37 53 37
Cabinet Masseur-Kinésithérapeute - Florina LUPU :	
	02 54 02 18 71
Pharmacie Multon :	02 54 37 50 28
Cabinet d'infirmiers :	02 54 37 50 63
Maison de retraite :	02 54 37 50 54
Gendarmerie :	02 54 28 16 70

---

Mairie : courriel : <a href="mailto:neons-mairie@wanadoo.fr">neons-mairie@wanadoo.fr</a>	02 54 37 53 56
Médiathèque (Tournon st Martin) :	02 54 37 96 51
Office de tourisme (Le Blanc) :	02 54 37 05 13
Trésorerie (DGFP Le Blanc) :	02 54 37 01 70
Conseil Départemental :	02 54 27 34 36
Maison de services au public	
Et Bureau de Poste (Tournon st Martin) :	36 31
Sous-Préfecture (Le Blanc) :	02 54 37 10 91
Préfecture : <a href="http://www.centre.pref.gouv.fr">www.centre.pref.gouv.fr</a>	02 54 29 50 00
Syndicat des eaux (Fontgombault) :	02 54 37 29 21
Communauté de Communes Brenne Val de Creuse	02 54 28 33 60
Ordures ménagères (SYMCTOM le Blanc)	02 54 28 12 00
Déchèterie (Tournon St Martin)	02 54 37 75 97



### **Horaires de la mairie**

Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi-Samedi  
de 9h à 12h.

Vendredi de 9 à 12h et de 14h à 16h30.

Téléphone : 02.54.37.53.56.

Mail : [neons-mairie@wanadoo.fr](mailto:neons-mairie@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.communedeneons.fr](http://www.communedeneons.fr)

### **Permanences des élus**

Permanence du maire le mardi et le jeudi de 10h à 12h  
et sur rendez-vous.

Les adjoints peuvent être rencontrés le mercredi et le  
samedi de 11h30 à 12h et sur rendez-vous.